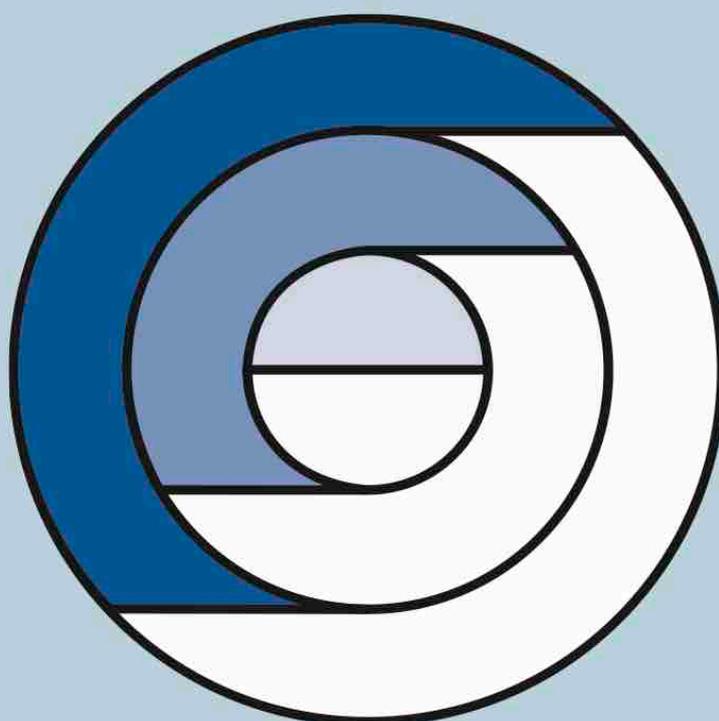


# Les Actes de la 15<sup>e</sup> Rencontre



**COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

**Madagascar, novembre 2016**



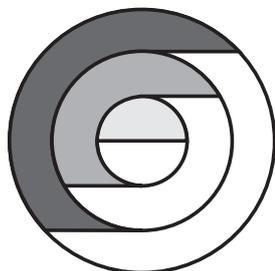
## Les Actes de la 15<sup>e</sup> Rencontre

**COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

Madagascar, novembre 2016



**L'éducation et la formation de qualité pour tous :  
Les conditions décisives d'une croissance partagée  
et d'un développement responsable dans l'ensemble  
des pays francophones et en particulier à Madagascar**  
*Perspectives et propositions du mouvement  
syndical enseignant*



## Les Actes de la 15<sup>e</sup> Rencontre

**COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

**Antananarivo, novembre 2016**

**L'éducation et la formation de qualité pour tous:  
Les conditions décisives d'une croissance partagée  
et d'un développement responsable dans l'ensemble  
des pays francophones et en particulier à Madagascar**  
Perspectives et propositions du mouvement syndical enseignant



## TABLE DES MATIÈRES

Programme de la 15 <sup>e</sup> Rencontre du CSFEF .....	5
Ouverture .....	9
• Allocution du Secrétaire général, Luc Allaire, à l'ouverture de la 15 <sup>e</sup> Rencontre du CSFEF .....	9
• Allocution de bienvenue prononcée par Jean Paul Emile RAKOTOZAFY, Président du Comité préparatoire malgache .....	11
• Allocution de Duncan R. Smith, représentant de l'Internationale de l'Education, aux participantes et participants de la XV <sup>e</sup> Rencontre du CSFEF, Antananarivo, Madagascar, 14 novembre 2016 .....	12
• Allocution de François Butedi, représentant de l'Union Africaine .....	13
• Allocution de Justet Rabeson, correspondant national de la CONFEMEN à Madagascar .....	15
Rapport d'activités 2014-2016 du CSFEF .....	17
Perspectives 2016-2018 du CSFEF .....	22
Panorama 2016 .....	24
Tables rondes .....	34
• Table ronde no 1 Comment assurer l'accès de tous à une éducation de qualité ? .....	34
• Table ronde 2 Quels financements pour les ODD ? .....	35
• Table ronde 3 Comment développer la formation professionnelle et technique ? Comment améliorer l'adéquation formation emploi ? .....	37
• Table ronde 4 Le PASEC : un rapport qui suscite bien des interrogations à la XV <sup>e</sup> rencontre du CSFEF .....	38
• Table ronde 5 Comment sortir de la précarité en éducation ? .....	40
Déclaration du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) en vue du Sommet de la Francophonie – Antananarivo, Madagascar, les 26 et 27 novembre 2016 .....	41
Motions .....	44
• Motion pour la paix et la promotion de l'éducation en Afrique centrale .....	44
• Motion contre la précarité .....	46
• Motion sur l'insécurité liée aux groupes terroristes au Mali .....	46
Discours de clôture de Jean-Hervé Cohen, président du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation .....	47
Élection du nouveau Bureau du CSFEF .....	48



## PROGRAMME DE LA 15<sup>e</sup> RENCONTRE DU CSFEF

Un événement du programme officiel des activités du 15<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie, du ministère des Affaires étrangères et du Développement international de France et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.

Dimanche 13 novembre 2016	
	Activité socio-culturelle : Ambohimanga.
Lundi 14 novembre 2016	
8 h	Accueil et inscription
8 h 30	<p><b>Plénière d'ouverture</b> [Salle de conférences du Ministère de l'Éducation Nationale] Présentations par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le président du Comité malgache du CSFEF, Jean Paul Emile Rakotozafy</li> <li>• Le Secrétaire Général du CSFEF, Luc Allaire</li> <li>• Le représentant de l'Internationale de l'Éducation, Duncan Smith</li> <li>• L'ambassadeur de l'OIF, Malik Sarr</li> <li>• Le représentant de la CONFEMEN, Rolland Justet Rabeson</li> <li>• Le représentant de l'Union Africaine, François Butedi</li> <li>• Le président de l'Association africaine des parents d'élèves, Christian Epouma</li> <li>• La ministre de l'Enseignement supérieur, Marie Monique Rasoazananera</li> </ul>
10 h	<b>Pause</b>
10 h 30	<p><b>Table ronde 1</b> <b>Comment assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ? (Objectif 4 des ODD)</b></p> <p>Modératrice : Michelle Olivier, membre du bureau du CSFEF</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matthias Lansard, spécialiste en éducation, UNICEF Madagascar</li> <li>• Joël Sabas Andrianalizandry, Directeur de la Planification de l'Éducation de l'éducation, ministère de l'Éducation nationale</li> <li>• Awa Wade, secrétaire générale de l'UDEN, Sénégal</li> <li>• Samuel Dembele, président du Réseau africain de la Campagne mondiale pour l'éducation</li> </ul> <p>Débat avec la salle.</p>
12 h 30	<b>Déjeuner à l'INFP [Institut National de Formation Professionnelle]</b>
14 h 30	<p>Déroulement de la Rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des membres du Bureau du CSFEF</li> <li>• Présentation et adoption de l'ordre du jour de la Rencontre</li> <li>• Présentation des normes de nomination au Bureau du CSFEF</li> <li>• Rôles et responsabilités des membres du Bureau</li> </ul>
15 h	<p>Présentation du rapport d'activités du CSFEF 2014-2016 – Luc Allaire</p> <p>Présentation de la déclaration du CSFEF – Slim Ghriss</p> <p>Présentation du rapport financier par la trésorière – Brigitte Bergeron</p> <p>Présentation des prévisions budgétaires de la 15<sup>e</sup> Rencontre – Luc Allaire</p>

(Suite) ►

<b>Lundi 14 novembre 2016 (suite)</b>	
15 h 30	Période de questions sur les rapports du secrétaire général et de la trésorière
<b>15 h 45</b>	<b>Pause</b>
16 h	Présentation des premiers résultats du panorama 2016 concernant un état des lieux – nombre d’élèves par classe, la formation des enseignantes et enseignants, dialogue social, l’école privée, la situation des syndicats (cotisations, communications, représentativité et division syndicale)  Présentation : Michelle Olivier
16 h 20	<b>Travaux en plénière</b> sur les enjeux majeurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le dialogue social</li> <li>• l’état de situation des syndicats (représentativité, division syndicale)</li> <li>• la qualité de l’éducation (nombre d’élèves par classe, formation des enseignantes et enseignants...)</li> <li>• la privatisation de l’éducation</li> </ul> Animation : Jean-Hervé Cohen ; prise de notes : Brigitte Bergeron
17 h 30	<b>Fin des travaux</b>
18 h 30	Réception offerte par Madame l’Ambassadeur de France [Résidence de l’Ambassadeur]
<b>Mardi 15 novembre 2016</b>	
8 h 30	<b>Table ronde 2 [Institut National de Formation Professionnelle]</b> <b>Quels financements pour l’atteinte des ODD – La place des secteurs public et privé ?</b> Modératrice : Josy Stolz Intervenants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Office national de l’enseignement privé – Fara Hanitra Randrianantoandro</li> <li>• Campagne de l’IE contre la marchandisation de l’éducation – Duncan Smith, coordonnateur à l’Internationale de l’Éducation</li> <li>• Exemple d’une recherche soutenue par l’IE – Paul Gnelou, président de l’IE section Côte d’Ivoire</li> <li>• Le système d’éducation privée en France – Philippe Legrand, Syndicat national de l’enseignement initial privé (SNEIP-CGT de France)</li> </ul> Débat avec la salle.
<b>10 h 15</b>	<b>Pause</b>
10 h 30	<b>Table ronde 3</b> <b>Comment développer la formation professionnelle et technique ? Comment améliorer l’adéquation formation-emploi ?</b> Modérateur : Joël Olive Intervenants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le secrétaire général du ministère de l’Emploi, de l’Enseignement technique et de la Formation professionnelle de Madagascar</li> <li>• Bertrand Ficini, directeur-adjoint, Agence française de développement, Madagascar</li> <li>• Luc Allaire, responsable des relations internationales, Centrale des syndicats du Québec</li> <li>• Augustin Tumba Nzujii, secrétaire général de la FENECO-RDC</li> <li>• Ange Nina Rakotomalala, responsable de projet de l’Agence universitaire de la Francophonie</li> </ul> Débat avec la salle.
<b>12 h 30</b>	<b>Déjeuner</b>

Mardi 15 novembre 2016 (suite)	
14 h	Présentation des ateliers par Brigitte Bergeron
14 h 10	<b>Ateliers participatifs</b> 1 <sup>er</sup> thème : Les droits syndicaux Animation : Augustin Tumba Nzuji et Josy Stolz 2 <sup>e</sup> thème : La protection sociale Animation : Danaë Desplanques et Romain Chavé 3 <sup>e</sup> thème : la santé au travail et les conditions de travail Animation : Michelle Olivier et Slim Ghriss 4 <sup>e</sup> thème : La représentativité syndicale et les élections professionnelles Animation : Joël Olive et Awa Wade
15 h 30	<b>Délibérante par région pour la désignation des personnes déléguées au Bureau du CSFEF</b>
16 h	Suite des ateliers.
16 h 45	Retour en plénière Animation : Brigitte Bergeron
17 h 15	<b>Fin des travaux</b>
18 h	Dîner au Café de la Gare
19 h 30	Projection du film « Examen d'Etat » – Débat avec la salle. L'hémicycle de la mairie d'Antananarivo
Mercredi 16 novembre 2016	
8 h 30	<b>Séminaire – table ronde 4</b> <b>Les évaluations du PASEC/CONFEMEN* : quels sont actuellement les acquis des élèves ? Quels leviers actionner en priorité pour atteindre l'ODD 4 et pour revaloriser la condition enseignante ?</b> Modératrice : Awa Wade M. Jacques Malpel, coordonnateur du PASEC Débat avec la salle * Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
10 h	<b>Pause</b>
10 h 15	<b>Table ronde 5</b> <b>Comment sortir de la précarité en éducation ? Quel statut pour les enseignants ?</b> Modératrice : Line Camerlain Intervenants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Raymondine Rakotondrzaka, spécialiste des programmes à l'UNESCO, Madagascar</li> <li>• Jean Paul Emile Rakotozafy, président du Comité malgache du CSFEF – Le cas des enseignants et enseignants communautaires à Madagascar</li> <li>• Maouloud Ben Kattrra, SNEC Mali – Exemple d'un processus d'intégration</li> <li>• Dr Hanta Andrianasy, chargée de programmes, Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung, Madagascar – Quelle réponse syndicale ?</li> </ul> Débat avec la salle.

(Suite) ►

Mercredi 16 novembre 2016 (suite)	
12 h 30	Déjeuner
14 h	<b>Présentation des perspectives du CSFEF 2016-2018</b> Jean-Hervé Cohen et Luc Allaire Discussion en plénière
15 h 30	<b>Nomination des membres du Bureau du CSFEF</b> Présentation par Élisabeth Jacquet
16 h	<b>Questions diverses</b> Animation : Slim Ghriess <ul style="list-style-type: none"> <li>• Motion pour la paix et la promotion de l'éducation en Afrique centrale</li> <li>• Motion contre la précarité</li> <li>• Motion sur l'insécurité liée aux groupes terroristes au Mali</li> </ul>
16 h 20	Discours de clôture par Jean-Hervé Cohen
16 h 30	Levée de la Rencontre avec le Ministre de l'Éducation Nationale
18 h 30	Activité sociale collective au Café de la Gare



## OUVERTURE

### Allocution du Secrétaire général, Luc Allaire, à l'ouverture de la 15<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF

Aujourd'hui, pas moins de 30 pays francophones sont représentés: la Belgique le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Canada, le Cap Vert, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la France (dont des représentants de Mayotte), le Gabon, la Guinée, Madagascar, le Mali, le Maroc, Maurice, la Mauritanie, le Québec, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la Roumanie, le Rwanda, le Sénégal, la Suisse, le Tchad, le Togo et la Tunisie.

C'est donc un très grand honneur pour moi de vous adresser la parole en tant que secrétaire général du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation.



Notre Rencontre se tient à quelques jours du Sommet de la Francophonie qui réunira les chefs d'État et de gouvernement de tous les pays francophones. Au printemps dernier, nous avons consulté les organisations membres du CSFEF pour préparer une Déclaration que nous avons acheminée à l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi qu'à de nombreux ministres de l'Éducation et ministres des Affaires étrangères afin de leur rappeler l'importance de l'éducation publique, gratuite et de qualité pour toutes et tous.

Nous l'avons envoyée au printemps pour qu'ils puissent intégrer nos demandes et propositions dans la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement qui sera rendue publique à la fin du Sommet.

Nous leur demandons aussi que leurs paroles se traduisent en actions concrètes.

Cela n'a pas toujours été le cas, les Objectifs du Millénaire en sont un exemple. En 2000, tous les pays réunis aux Nations Unies s'étaient entendus pour fixer des cibles ambitieuses en matière d'éducation. D'ici 2015, avaient-ils déclaré, tous les enfants du monde devront aller à l'école et terminer leur scolarité primaire.

Force est de constater que cette cible n'a pas été atteinte. Actuellement, 57 millions d'enfants – majoritairement des filles – n'ont toujours pas accès à la scolarité, malgré les progrès accomplis entre 2000 et 2015.

Plus de la moitié des enfants qui ne sont pas inscrits à l'école vivent en Afrique subsaharienne dont une forte proportion dans les pays francophones.

En septembre 2015, les chefs d'État et de gouvernement se sont à nouveau réunis à l'ONU. Ils ont alors adopté les Objectifs de développement durable pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous dans tous les pays signataires. Parmi ces 17, l'objectif 4 concerne particulièrement l'éducation. Il vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Cet objectif 4 est très ambitieux. Ainsi, il prévoit que « toutes les filles et tous les garçons suivent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile ».

Pour le CSFEF, cet objectif doit être véritablement en tête des préoccupations des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie qui se réuniront dans quelques jours à Antananarivo. En effet, de la réalisation de l'objectif 4, découlera la réussite des autres objectifs, car l'éducation est un socle pour vaincre la pauvreté, accéder à une meilleure santé, etc.

Il est absolument nécessaire que des mesures soient prises dès maintenant pour atteindre ces objectifs essentiels. L'éducation de qualité pour tous ne pourra être atteinte que grâce à un service public d'éducation obligatoire, gratuit et universel. Il s'agit d'un levier incontournable pour mettre un terme aux inégalités scolaires tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud.

De plus, l'éducation de qualité ne pourra être atteinte que si l'on accorde des conditions de travail et des salaires décentes aux enseignantes et enseignants. Elle ne pourra être atteinte non plus sans l'apport d'organisations syndicales fortes et reconnues avec lesquelles les gouvernements doivent instaurer un véritable dialogue social.

Des efforts particuliers devront être faits pour assurer une éducation aux enfants apatrides, aux enfants migrants et aux enfants vivant dans des zones de conflit. En effet, on estime que 50 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés vivent dans des zones touchées par un conflit.

Dans ces pays, les efforts dans le domaine de l'éducation ne seront couronnés de succès que s'ils sont accompagnés par une volonté réelle d'obtenir le retour et le maintien d'une situation de paix. À ce sujet, l'éducation doit être considérée comme un vecteur de paix.

L'objectif d'éducation de qualité pour tous est fortement corrélé à l'avenir de la Francophonie. En effet, l'avenir de la langue française s'écrit ici en Afrique. Au regard des projections démographiques réalisées par l'OIF, les locuteurs francophones seront plus de 750 millions d'ici 2060, dont 85 % vivront en Afrique.

Toutefois, rien ne doit être tenu pour acquis. Nous interpellons donc l'Organisation internationale de la Francophonie pour qu'elle fasse davantage pour la promotion de la langue française.

Au cours de cette rencontre, nous aurons l'occasion de débattre de sujets majeurs touchant l'éducation lors de cinq tables rondes. Les personnes déléguées auront aussi l'occasion de définir ensemble les orientations que nous voulons donner au CSFEF. En effet, notre comité doit constituer une force de proposition pour le développement de l'éducation dans l'espace francophone.

Avant de terminer, au nom du CSFEF, je voudrais remercier un certain nombre d'institutions et de personnes qui ont permis la bonne réalisation de cette Rencontre :

- Le ministre de l'Éducation nationale de Madagascar
- La ministre de l'Enseignement supérieur de Madagascar
- La ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique de Madagascar
- Les syndicats malgaches et en particulier la FEKRIMPAMA

Nous remercions tout particulièrement nos bailleurs de fonds

L'Organisation internationale de la Francophonie

- le Ministère des Affaires Étrangères de France
- L'Internationale de l'Éducation
- Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec
- Le SNES-France

Enfin, vous me permettrez d'adresser un message un peu plus personnel au président sortant du CSFEF, Florian Lascroux, qui a accompli un excellent travail au cours des deux dernières années et qui a n'a pas ménagé ses efforts pour que l'organisation de cette Rencontre soit un succès. Et je voudrais vous présenter celui que le Bureau du CSFEF propose comme prochain président, Jean-Hervé Cohen.

Je vous souhaite une bonne 15<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF.

Et maintenant, je vous propose de regarder ensemble une vidéo qui a été réalisée ici à Madagascar en avril dernier et qui s'intitule : *L'éducation à Madagascar – un regard syndical*.

Merci, misaotra, tompoko.

## Allocution de bienvenue prononcée par Jean Paul Emile RAKOTOZAFY, Président du Comité préparatoire malgache

C'est un honneur qui m'échoit et que je prends comme un grand plaisir de présenter les mots de bienvenue dans le cadre de cette XV<sup>ème</sup> rencontre du CSFEF ou Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation, tenue ici à Antananarivo, ce jour du 14 Novembre 2016, au nom du Comité local regroupant les syndicats que je cite ( par ordre alphabétique, bien sûr): CERVEAU, FEKRIMPAMA, SPATUT, STEM.

Mes salutations et mes mots de bienvenue vont, d'abord, à l'endroit des ami-e-s syndicalistes qui ont mis les pieds pour la première fois à Antananarivo. « *Tsy ho tampohin-tany e!* » selon les vœux traditionnels malgaches, c'est-à-dire que le malaise dû au décalage horaire et les changements de différents ordres ne vous arrivent pas ! Ensuite, à toutes et à tous, étrangers et nationaux venant des provinces qui se sont déplacés pour ce grand événement touchant particulièrement l'Education : nous disons « *Tongasoà e* » ! Bienvenue !



Comment déclinier et juguler ce thème porteur d'espérance du XVI<sup>ème</sup> sommet de la Francophonie: CROISSANCE PARTAGÉE ET DEVELOPPEMENT RESPONSABLE dans le domaine de l'Education, en particulier l'ODD 4, c'est-à-dire L'ACCES DE TOUS A UNE EDUCATION GRATUITE DE QUALITE : une éducation inclusive et tout au long de la vie. Tout le monde connaît pertinemment que l'éducation à Madagascar, semble un domaine chargé des défis de différents ordres: des moyens financiers et infrastructures insuffisants, l'engagement social, accessibilité à l'éducation : distance et insécurité, vulnérabilité des enfants : des élèves faméliques ; adéquation formation/emploi, la précarité de la condition de vie et de travail des enseignant-e-s, pour ne citer que les cas des maîtres FRAM.

De grands et sublimes mots cachent la réalité, regardons de près le vécu des enseignant-e-s :

- L'on parle de DEPOLITISATION, alors qu'un député jure devant ses électeurs que tel chef de la Circonscription scolaire doit sauter. Il fait compter : un mois, deux mois, trois mois, et c'est fait. Et le pauvre chef de la circonscription scolaire est remplacé, relégué au rang d'un simple personnel administratif.
- L'on prône des DROITS SYNDICAUX tandis que des chefs de Circonscription scolaire ne reconnaissent que les membres des syndicats dits affiliés au Ministère. Les membres des autres syndicats sont dans la perpétuelle menace d'affectation.
- Et sur la QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT : le marché d'emploi ne reconnait pas nos diplômes sans deux ou quatre années d'expériences professionnelles.

Mesdames et messieurs

Nous ne sommes pas sur une tribune de revendications syndicales, j'en conviens, mais des choses doivent être dites selon la conception malgache du concept d'opportunité : « *havoriana tsy mihoatra an'izao* », qui suppose que voici l'occasion ou l'opportunité de dénoncer. Certains diront que ce sont des « *tora-po* », autrement des états d'âme. C'est tout le contraire, ce sont les défis réels que nous devons tous relever. Aux autorités, je dirai une considération égale et impartiale des organisations syndicales et aux syndicats, **l'union fait la force**.

Enfin, pour terminer, mes remerciements vont à l'endroit de celles et de ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette rencontre, en particulier le Ministre de l'Education Nationale et son équipe, la Délégation Générale de la Francophonie à Antananarivo, et ce qui n'est pas le moindre, l'octroi du visa gratuit à tous les Etrangers par le Ministère des affaires des Affaires. Encore une fois merci, « *misaotra, tompoko!* »

⊕

## Allocution de Duncan R. Smith, représentant de l'Internationale de l'Éducation, aux participantes et participants de la XV<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF, Antananarivo, Madagascar, 14 novembre 2016

L'Internationale de l'Éducation se réjouit d'être présente à Madagascar à vos côtés pour cette XV<sup>e</sup> Rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation.

Aujourd'hui, la Francophonie à l'IE, ce sont près de deux millions d'enseignants et travailleurs de l'éducation, de la recherche, de la science, de la culture, de la jeunesse et des sports affiliés à notre Internationale au travers de 100 organisations nationales dans 35 pays. Le français se parle dans toutes les régions du monde et reste plus que jamais une de nos trois langues officielles.

Mais quelle que soit la langue, quelle que soit la région, les préoccupations de nos affiliés restent les mêmes. Il reste encore de par le monde 60 millions d'enfants non scolarisés, tandis que plus de 250 millions d'autres ne terminent pas leurs études primaires. Les exclus sont toujours les plus vulnérables : les pauvres, les filles, les enfants souffrant d'un handicap, les enfants des zones rurales, ceux vivant dans les zones de conflit ou d'après-conflit, les réfugiés et les migrants, notamment.



Le thème principal de cette Rencontre, « L'éducation et la formation de qualité pour tous », prolonge dans les mots la grande campagne de mobilisation mondiale lancée par l'IE il y a plus de trois ans, alors que les Nations Unies s'attelaient à définir les nouveaux Objectifs du Développement Durable. S'il a fallu se battre sur chaque virgule pour obtenir l'objectif d'une éducation primaire et secondaire gratuite de qualité pour tous les enfants d'ici l'an 2030, aujourd'hui, sa mise en œuvre bute déjà sur la question des financements... comme pour la réalisation des Objectifs de Dakar, comme pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire.

Mais ce qui a changé ces dernières années, c'est l'apparition d'acteurs privés qui voient en l'éducation un marché mondial promettant de nouveaux débouchés commerciaux, chiffrés en dizaines de milliers de milliards de dollars. L'IE, si elle n'est pas contre le marché en tant que tel ou contre l'école privée, combat un mode de pensée, très en vogue en ce moment, selon lequel ce qui est privé est bon et ce qui est public est mauvais et inefficace. Ce que l'IE combat, ce sont ces gouvernements qui, par facilité, voudraient se défaire de leurs responsabilités, de leurs engagements, de leur devoir moral envers leurs propres populations, et de confier leur système éducatif à des multinationales proposant des contenus formatés. Aujourd'hui le Liberia, qui demain ?

On le sait déjà : de nombreux gouvernements n'ont pas attendu l'arrivée de ces multinationales pour introduire dans nos systèmes publics d'éducation certaines de leurs méthodes, mécaniques, déterministes, peu en phase avec le métier d'enseignant tel que nous le connaissons. Nous ne sommes pas des prestataires de services ; nous sommes des professionnels. L'idée que l'on puisse améliorer d'une manière ou d'une autre la qualité de l'éducation en introduisant des tests normalisés, des tableaux de classement entre écoles et des salaires proportionnels aux performances, est absurde, nous le savons, car elle mène à des enseignantes et des enseignants en colère, à des chefs d'établissement frustrés et à beaucoup de paperasserie, sans parler du fait que cette déshumanisation, cette déprofessionnalisation de l'enseignement n'attireront pas des jeunes talentueux vers notre profession et ne contribueront pas non plus à retenir les bons professionnels.

Car, nous le savons bien, être enseignant, c'est s'engager à faire la différence, une différence positive, dans la vie de nos élèves. C'est faire en sorte, au-delà du transfert de connaissances, qu'ils puissent se prendre en charge et contribuer à la société et la faire grandir. C'est leur donner des valeurs, le sens du partage, de grosses notions de démocratie et de droits humains.

Alors, à une époque où les inégalités ne cessent de croître, parmi les conditions décisives d'une croissance partagée et d'un développement responsable de nos sociétés, oui, nous devons inclure la protection de nos systèmes éducatifs, le renforcement de notre profession et la revalorisation du statut des enseignantes et des enseignants. Cet espoir que nous partageons d'une société plus équitable, passera par des syndicats forts, indépendants, unis, capables de réfléchir, de convaincre et d'agir tant sur les conditions salariales que sur les questions professionnelles.

Je vous souhaite – je vous souhaite – de pouvoir bénéficier, au cours de ces trois jours, d'échanges riches et fructueux, et d'y puiser la force de conviction qui nous permettra, tous ensemble, de créer un monde plus juste.

Je vous remercie.

## Allocution de François Butedi, représentant de l'Union Africaine

C'est pour moi un honneur de prendre la parole à l'occasion de la XV<sup>ème</sup> Rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation (CSFEF) s'articulant au tour du thème: « *L'Education et la formation de qualité pour tous: les Conditions décisives d'une croissance partagée et d'un développement responsable dans l'ensemble des pays francophones et en particulier à Madagascar* ».

Oui, Personne ne peut ignorer la place importante de l'éducation et le rôle primordial que les enseignants qu'ils soient du pré-primaire au supérieur jouent dans l'éducation et la formation professionnelle.

Malgré cette reconnaissance publique et parfois même transcrite dans les dispositions constitutionnelles des Etats, il y'a encore beaucoup de défis auxquels les élèves, les apprenants, les parents et les enseignants sont confrontés: l'absence de bibliothèque, le manque de matériels didactiques, l'absence des bancs, la marchandisation des études, les longues distances parcourues par les élèves avant d'atteindre l'établissement scolaire, les abus sexuels auxquels sont parfois exposés les apprenants, les enlèvements, la radicalisation, la précarité de l'emploi des enseignants etc.

Dans le cadre de la solidarité du mouvement syndicat enseignant des pays francophones, il s'avère important de réaffirmer l'importance de l'éducation et la formation de qualité pour tous, mais également mettre le point d'honneur sur la culture de la paix, de la redevabilité, la bonne gouvernance, la promotion des droits humains comme ingrédients pour la croissance partagée et le développement responsable.



Mesdames et Messieurs,

La Revue de la Présidence de Madagascar d'octobre 2016 présente les activités réalisées par Son Excellence Hery Rajoanarimampianina, le Président de la République dans le cadre de l'éducation de qualité et inclusive, notamment l'inauguration des bâtiments, les dons de matériels offerts aux enseignants et de kits scolaires aux élèves et l'intégration des 3000 enseignants FRAM dans l'administration publique etc. N'est pas que c'est très encourageant!

En sus, j'étais aussi particulièrement touché par cette phrase: « **Ces efforts s'inscrivent dans le renforcement de l'éducation de base et dans le changement des mentalités pour redresser le pays [Madagascar] anéanti par les crises sociopolitiques qui se sont succédées** ».

C'est à sa juste valeur qu'il faut une formation intégrale des élèves par des éducateurs modèles véhiculant, par exemple le respect des biens publics, le respect de la dignité et la vie humaine, le respect des institutions etc qui sont des étapes décisives vers l'édification d'une nation ou d'un pays prospère où les dirigeants seront au service du peuple.

Néanmoins, Il y'a lieu de se poser parfois la question suivante: *Que sont devenus des élèves, des apprenants ou des étudiants formés dans nos écoles, nos centres de formation ou nos universités? Que n'avons-nous pas fait que qu'ils réussissent ou bâtissent à leur tour la nation que nous désirons avoir?*

Reflètent-ils cette valeur vitale à l'élévation de la culture de paix, au vouloir vivre ensemble et au développement du pays une fois qu'ils sont devenus entrepreneurs, acteurs sociaux ou décideurs politiques?

Mesdames et Messieurs,

Les Chefs d'Etat et Gouvernements du monde dont ceux des pays francophones ont pris des engagements internationaux et régionaux, à titre d'exemple à la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine qui mettent en exergue la valeur de l'éducation et la formation professionnelle et technique de qualité à tous.

Nonobstant les contraintes budgétaires, il est indispensable d'investir dans les ressources humaines (enfant, jeunes garçons et jeunes filles, les hommes et les femmes), dans l'éducation de qualité, la formation professionnelle, l'innovation technologique, la recherche au tant que le pays investit dans la défense sécuritaire de la nation.

Car pour avoir un système éducatif compétitif, on a besoin de la formation des enseignants, la construction d'infrastructures, la fourniture des kits scolaires et l'accompagnement des élèves, surtout en situation de précarités et de vulnérabilités ainsi que l'appui aux parents.

Le syndicat enseignant a un rôle majeur à jouer pour convaincre dans le cadre du dialogue social les décideurs politiques et les autres partenaires sociaux et privés pour que l'accès à une éducation de qualité pour tous devienne une réalité dans les années à venir dans nos respectifs pays et en particulier à Madagascar.

Mesdames et Messieurs,

Mon plaidoyer pour les pays francophones, surtout ceux en voie de développement ou émergents est qu'ils améliorent la qualité et l'accès à l'éducation pour tous afin d'offrir des meilleures opportunités aux enfants et aux jeunes d'étudier sans discrimination de sexe, classe sociale, appartenance politique ou ethnique.

Je suis convaincu de part la qualité et la composition des représentants des syndicaux enseignants dans la présente assise que les perspectives et les propositions du mouvement syndical enseignant qui en sortiront seront le reflet d'un vrai diagnostic de la situation réelle des différents intervenants dans l'éducation (*les dirigeants, les enseignants, les parents d'élèves et les autres acteurs non étatiques tels que le secteur privé et les ONGs*) afin qu'ils prennent tous ensemble conscience et l'engagement de redorer le noble métier de corps enseignants et de créer les conditions législatives, matérielles et financières capables d'offrir l'éducation et la formation de qualité qui soient et doivent être accessibles et disponibles à tous.

J'exhorte enfin le mouvement syndical enseignant de ne pas baisser le bras dans leurs revendications sociales et idoines qui doivent toujours se faire dans le cadre d'un dialogue social constructif et apaisé.

Pour terminer mon propos, au nom de Madame Hawa Ahmed Youssouf, Représentante Spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine à Madagascar, qui aurai bien voulu être de nôtre mais empêchée et à mon nom personnel, je vous souhaite un plein succès et des bonnes délibérations durant l'atelier sur l'éducation et la formation de qualité pour tous.

**Que vive le mouvement syndical enseignant des pays francophones !**

**Que vive la République de Madagascar !**

**Misaotro tompoko !**

## Allocution de Justet Rabeson, correspondant national de la CONFEMEN à Madagascar

C'est un grand honneur et un réel plaisir pour moi, en tant que Correspondant National de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) à Madagascar, de prendre ici la parole pour représenter la CONFEMEN. En effet, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le Président de la CONFEMEN ne peut pas honorer de sa présence cette Rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation et vous demande de bien vouloir l'en excuser.

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter, à tous et à toutes, la bienvenue dans ce pays et de vous adresser mes vifs remerciements pour votre présence en ce lieu. Votre abnégation témoigne de votre ferme volonté à contribuer au développement de la Francophonie.

Je voudrais également marquer notre reconnaissance à tous les membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie d'avoir bien voulu organiser cette importante rencontre à Madagascar. Je tiens à les remercier pour ce grand privilège qu'ils nous ont accordé.

La CONFEMEN est la plus ancienne institution de la Francophonie. Créée en 1960 en tant que Conférence des Ministres de l'Éducation des pays africains et malgache d'expression française, la CONFEMEN œuvre pour la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique. Elle représente un espace de valeurs partagées, d'expertise et de solidarité agissante dans lequel s'enracine notre appartenance au monde francophone. Elle compte aujourd'hui 44 États et gouvernements membres.

La CONFEMEN a trois missions essentielles :

- informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réflexions en cours ;
- nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération ;
- animer la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes et formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

A travers son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) créé en 1991, la CONFEMEN s'est doté d'un outil d'analyse et d'évaluation qui fournit aux décideurs des informations objectives pour orienter leurs choix en matière de politiques éducatives. Ce programme vise à :

- Identifier les facteurs liés à l'environnement scolaire et extrascolaire qui affectent les apprentissages des élèves
- Développer dans chacun des États participants, une capacité interne et permanente d'évaluation
- Diffuser les méthodes, les instruments et les résultats en matière d'évaluation
- Renforcer le rôle d'observatoire des systèmes éducatifs de la CONFEMEN.

En d'autres termes, le PASEC se fixe comme objectif de « mettre en relation les aspects quantitatifs et qualitatifs des systèmes éducatifs et de dégager les choix possibles des stratégies éducatives les plus efficaces. ».

Madagascar, étant un pays membre de la CONFEMEN, a déjà bénéficié de 3 évaluations diagnostiques du PASEC :

- en 1997-1998,
- en 2004-2005 et
- en 2015.

Les élèves de CP2 et de CM2 ont subi des tests de français, de malagasy et de mathématiques. Des questionnaires d'enquête ont été soumis aux élèves, à leurs enseignants et aux directeurs des écoles échantillonnées.

Les rapports de ces études sont disponibles sur le site web de la CONFEMEN.

Ces évaluations ont permis de disposer de résultats qui ont contribué à l'élaboration des différents plans nationaux.

Il est évident que la CONFEMEN sera toujours un acteur et un promoteur important de l'accès d'une éducation de qualité pour tous. Elle souhaite vivement vous inviter à s'intégrer dans cette espace d'échanges et de partage.

D'ores et déjà donc, soyez remerciés pour vos contributions et vos participations au cours des différents ateliers et différentes réunions qui vont marquer cette conférence.

Mais, je ne saurais terminer mon allocution sans adresser un mot de gratitude aux comités préparatoires de cette Conférence. Je sais que vous vous êtes beaucoup dépensé et que vous avez fait beaucoup de sacrifices pour la réussite de cette réunion. Je vous remercie pour vos efforts et pour votre abnégation.

Excellence,

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue en terre malgache. Je vous remercie.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2016 DU CSFEF

Par: Luc Allaire

## Un rappel des objectifs fondamentaux du CSFEF

Le CSFEF a maintenant 29 ans. Depuis ses débuts, l'action du CSFEF s'incarne tant dans un travail de représentation et d'intervention au sein de la Francophonie, auprès des instances officielles de celle-ci et des États constitutants, que dans un programme de coopération visant le développement de l'éducation et de la démocratie, ainsi que le renforcement de nos partenaires et des syndicats de l'enseignement. Le CSFEF constitue avant tout un réseau syndical d'action et de coopération dont la force vient de l'engagement actif de chacun des syndicats qui le constituent.

Le CSFEF est un réseau, ce qui signifie qu'il n'existe pas de processus d'adhésion et de cotisation. Cela permet une souplesse et une horizontalité dans le fonctionnement, et conduit à privilégier la collaboration et les relations informelles entre les syndicats, en marge de projets formalisés.

L'action du CSFEF contribue à une meilleure reconnaissance du rôle de la société civile au sein de la Francophonie et à une meilleure visibilité des enjeux liés aux droits humains et à l'éducation. Elle vise une meilleure reconnaissance du fait syndical et ainsi le renforcement de l'influence et des capacités des organisations.

De plus, en 1998, le CSFEF a conclu avec l'Internationale de l'Éducation (IE) un protocole d'accord concernant l'inclusion du CSFEF dans l'IE, par lequel les deux organisations s'engagent à coordonner les travaux qu'ils entreprennent dans les pays francophones sur les questions relevant de la Francophonie institutionnelle.

## Les grands objectifs pour 2014-2016

Les activités du CSFEF sont conçues pour atteindre ces objectifs fondamentaux.

Rappelons maintenant les objectifs généraux du réseau CSFEF qui ont été retenus par le Bureau pour 2014-2016, à la suite de la Rencontre de Dakar en octobre 2014. Ils ont guidé l'action du CSFEF au cours de cette période. Ils s'inscrivent en continuité de l'activité passée du CSFEF et tiennent compte des moyens dont disposent concrètement le CSFEF et ses organisations membres :

- Assurer la prise en compte la plus large possible du point de vue syndical du milieu de l'éducation en faisant la promotion du développement d'une éducation de qualité pour tous et de la revalorisation de la profession enseignante.
- Lutter contre la marchandisation de l'éducation.
- Promouvoir la construction d'un avenir viable, c'est-à-dire d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique.
- Organiser tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud des activités de partage des vécus et d'échanges qui touchent les systèmes éducatifs francophones, l'action syndicale et la promotion de la francophonie.
- Dynamiser les activités du Bureau, améliorer les communications pour mieux faire connaître le CSFEF, ses activités et ses buts, organiser des activités du CSFEF qui répondent aux besoins du plus grand nombre en fonction des moyens financiers, démocratiser le fonctionnement en le rendant plus collégial et participatif.

## Des moyens limités pour atteindre ces objectifs

Le CSFEF demeure une organisation qui œuvre avec peu de moyens. Sa capacité de représentation et ses activités de coopération sont tributaires des ressources dont il dispose. Ces ressources sont toujours limitées aux contributions financières des organisations membres du Bureau et de l'Internationale de l'Éducation ainsi qu'aux subventions que le CSFEF obtient pour ses projets de coopération.

L'OIF, bailleur naturel du CSFEF, a évolué vers un mode de fonctionnement qui ne permet plus de soumettre des projets, mais seulement de répondre à des appels à projets. Au cours du mandat, ces appels sont demeurés très peu nombreux, et cantonnés à des thématiques non directement liées aux priorités du CSFEF.



## Revue des principales activités du CSFEF en 2014-2016

1. Pour la promotion d'une éducation de qualité pour tous et de la revalorisation de la profession enseignante :

- Diffusion de la Déclaration finale de la 14<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF<sup>1</sup>, qui s'est tenue à Dakar en octobre 2014, « *Sans éducation, sans les femmes et les jeunes, pas de paix, pas de développement* »

Le contenu de cette déclaration n'a toutefois pas influencé la Déclaration finale des Chefs d'État et de gouvernement dans laquelle il est très peu fait mention d'éducation. Des appels ont été lancés auprès de la Direction de l'éducation et de la jeunesse de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), qui nous a répondu que cela était dû au fait que la déclaration du CSFEF leur avait été envoyée trop tardivement. C'est pourquoi, cette année, le CSFEF a produit sa Déclaration en avril, soit six mois avant la tenue du Sommet de la Francophonie.

- Motion pour la paix, la stabilité et le développement dans les pays d'Afrique francophone.  
Cette motion a été adoptée lors de la Rencontre du CSFEF à Dakar. Elle condamne énergiquement toutes les forces du mal, à la source des guerres fratricides, aux conséquences désastreuses pour les populations, notamment le lâche et criminel rapt de plus de 200 lycéennes par Boko Haram. Toutefois, nous n'avons pas d'évaluation sur l'effectivité de sa diffusion, qui semble s'être limitée à sa publication dans les Actes de la 14<sup>e</sup> Rencontre et sur le site Internet du CSFEF.
- Présence du CSFEF au Village de la Francophonie lors du Sommet de la Francophonie à Dakar, avec un stand spécifique sur l'espace réservé aux OING de la Francophonie.  
Intervention dans la table-ronde « *Quel rôle pour la société civile dans la définition des nouveaux objectifs du développement durable après 2015 ?* »
- Publication et diffusion des Actes de la 14<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF<sup>2</sup>, notamment sur le stand du CSFEF mis en place lors du congrès de l'IE à Ottawa en juillet 2015.
- Rédaction et diffusion de la Déclaration du CSFEF<sup>3</sup>, en avril 2016, en vue du Sommet de la Francophonie de novembre 2016. Le contenu de cette déclaration a fait l'objet d'une consultation des syndicats de l'éducation francophones affiliés à l'IE.

– L'expérience de Dakar nous a enseigné qu'il est nécessaire de produire la déclaration six mois avant le Sommet si l'on veut influencer le contenu de la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement.

– Cette Déclaration a été transmise à l'OIF ainsi qu'à plusieurs ministres de l'Éducation et ministres des Affaires étrangères. Il est toutefois difficile d'obtenir, dans certains pays, la confirmation de la transmission effective de la Déclaration.

- Participation à la session interministérielle de la CONFEMEN, au Gabon en avril 2016, au cours de laquelle le président du CSFEF a lu une déclaration plaidant pour une hausse substantielle des budgets alloués à l'éducation, pour l'éducation publique gratuite et de qualité, ainsi que pour la revalorisation de la condition enseignante.
- Participation au séminaire « améliorer les premiers apprentissages en Afrique, un défi pour la Francophonie », organisé par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (France) et l'Organisation internationale de la Francophonie, les 31 mai et 1er juin à Dakar.
- Participation à la Conférence des OING/OSC de la Francophonie du 2 au 4 novembre 2016 à Antananarivo.

2. Actions contre la marchandisation de l'éducation

- Constitution d'un réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation, avec la FI-CEMEA et Solidarité Laïque (OING accréditées auprès de l'OIF), la Coalition Éducation (coalition française de la CME) et les ONG GI-ESCR et OpenSociety.
- Réalisation d'une enquête sur la privatisation et la marchandisation de l'éducation auprès des syndicats francophones de l'éducation en février 2016.
- Participation à l'émission « les écoles low cost, nouveau marché des multinationales. » sur RFI le 4 mars 2016.

1. [http://wordpress.csfef.org/wp-content/uploads/2015/11/CSQDOC-346988-v1-d%C3%A9claration\\_CSFEF\\_Dakar.pdf](http://wordpress.csfef.org/wp-content/uploads/2015/11/CSQDOC-346988-v1-d%C3%A9claration_CSFEF_Dakar.pdf)  
2. [http://wordpress.csfef.org/wp-content/uploads/2015/11/1415-206\\_CSFEF-14eRencontre\\_web.pdf](http://wordpress.csfef.org/wp-content/uploads/2015/11/1415-206_CSFEF-14eRencontre_web.pdf)  
3. <http://wordpress.csfef.org/wp-content/uploads/2015/11/La-Francophonie-syndicale-se-mobilise-pour-une-%C3%A9ducation-publique-gratuite-et-de-qualit%C3%A9-pour-toutes-et-tous.pdf>



- Présentation des résultats de l'enquête lors d'une journée de réflexion de la société civile francophone sur la privatisation de l'éducation, dans les locaux de l'OIF le 15 mars 2016.
  - Participation à la rédaction et à la promotion de l'Appel de la Société civile<sup>4</sup> francophone contre la marchandisation de l'éducation, qui a été publié en juin 2016 et est signé par 40 syndicats francophones de l'IE. Il y a nécessité d'un suivi régulier de la diffusion de cet Appel et des actions entreprises au cours des prochains mois.
  - Intervention dans l'atelier Maximiser les ressources pour l'éducation : comment mieux mobiliser les financements publics et améliorer la dépense éducative ? organisé dans le cadre du Colloque « Financer durablement l'éducation », le 4 mai 2016, par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, la Coalition Éducation et l'Organisation internationale de la Francophonie.
  - Contribution à la campagne de l'IE Global Response sur la privatisation et la marchandisation de l'éducation.
    - Mise sur pied d'une recherche sur la privatisation et la marchandisation de l'éducation en Côte d'Ivoire en collaboration avec l'IE. Cette recherche doit être suivie d'une campagne, menée par les syndicats de l'IE-SCI (Internationale de l'Éducation, section Côte d'Ivoire).
3. Pour promouvoir la construction d'un avenir viable :
- Partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) pour l'alimentation du site Médiaterre<sup>5</sup> par une équipe de militants du Syndicat national des enseignants africains du Burkina Faso (SNEA-B) basée à Ouagadougou, Burkina Faso. Cette équipe assume la production de dépêches sur l'éducation au développement durable.
  - Organisation d'un atelier de formation en juin 2016 pour améliorer la qualité des dépêches produites par l'équipe de Ouagadougou sur le site de Médiaterre.
4. Activités de partage des vécus et d'échanges qui touchent les systèmes éducatifs francophones, l'action syndicale et la promotion de la francophonie :
- Mise sur pied d'un projet de coopération avec le syndicat FEKRIMPAMA à Madagascar dans l'objectif de renforcer les capacités de ce syndicat sur le plan organisationnel. Ce projet a reçu l'appui de l'IE qui a contribué à l'organisation du Congrès de ce syndicat.
  - Organisation de missions à Madagascar afin de préparer la XV<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF, ce qui a impliqué des rencontres dans plusieurs ministères, des ambassades, des consulats, au bureau régional de l'OIF, à la Banque Mondiale, à l'UNICEF, à l'UNESCO et dans plusieurs ONG dont Aide et Action, la Fondation Friedrich Ebert.
  - Mise sur pied d'un comité syndical malgache d'organisation de la Rencontre.
  - Le CSFEF a maintenu des liens réguliers avec l'OIF, qui a d'ailleurs invité le bureau du CSFEF à tenir une de ses réunions dans ses locaux, ce qui a été l'occasion pour l'OIF de présenter le guide pratique *Entendre et accompagner l'enfant victime de violences*<sup>6</sup>.
  - Organisation d'une journée des syndicats francophones lors du Congrès de l'IE en juillet 2015 à Ottawa. Cette réunion a rassemblé plus de 100 personnes provenant de 31 pays francophones. Cette journée a permis de traiter des sujets suivants :
    - Le français à l'école en contexte multilingue
    - La présence croissante de la Chine en Afrique francophone
    - L'agenda francophone post-2015
    - La place de la langue française dans l'IE
- Les réponses aux questionnaires d'évaluation de cette journée ont confirmé les attentes importantes des syndicats francophones vis-à-vis du CSFEF, comme facilitateur d'échanges, comme promoteur des intérêts de ces syndicats au sein de l'IE, comme organisateur de formations visant au renforcement de capacités.

4. <http://www.csfef.org/actualites/appel-de-la-societe-civile-francophone-contre-la-marchandisation-de-leducation/>

5. <http://www.mediaterre.org/>

6. [http://www.francophonie.org/IMG/pdf/entendre\\_accompagner\\_enfant\\_victime-oifweb.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/entendre_accompagner_enfant_victime-oifweb.pdf)



- Le CSFEF a favorisé la contribution de deux organisations, le Syndicat National des Enseignements de Second Degré (SNES-France) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), à la mise sur pied d'un projet sur les élections professionnelles en Côte d'Ivoire, qui rassemble tous les syndicats ivoiriens affiliés à l'IE réunis dans l'Internationale de l'Éducation Section Côte d'Ivoire (IE-SCI).
- 5. Dynamiser le CSFEF, améliorer les communications pour mieux faire connaître le CSFEF et démocratiser son fonctionnement:
  - Publication d'un dépliant de présentation du CSFEF qui s'est montré très utile pour faciliter les échanges avec les interlocuteurs qui ne connaissaient pas bien le CSFEF.
  - Participation à la Conférence régionale de l'IE-Afrique (IERAF), à Nairobi, Kenya, du 2 au 6 février 2015 :
    - Le CSFEF y a organisé une réunion des délégués francophones qui a permis de présenter le CSFEF, son histoire, ses moyens, son site Internet. La quarantaine de délégués présents ont exprimé de grandes attentes vis-à-vis du CSFEF, afin que celui-ci facilite les liens entre leurs organisations, qu'il organise des formations...
  - Lors de cette réunion, les syndicats francophones ont rédigé une résolution Pour l'effectivité de l'usage du français dans les travaux de l'IERAF et pour le renforcement de la collaboration entre l'IERAF et le CSFEF qui se lisait comme suit :
    - Les organisations demandent :
      - que l'utilisation du français soit systématisée par l'IE à tous les niveaux : documents envoyés en français, traduction en français dans les conférences et congrès, y compris dans les ateliers ;
      - que la participation effective du CSFEF soit reconnue par l'IERAF<sup>7</sup>, notamment par l'octroi d'un poste d'observateur aux réunions du CRAIE.
    - Cette résolution a été adoptée, mais elle n'a pas été suivie d'effet jusqu'à maintenant. Il serait souhaitable que les délégués des syndicats francophones au CRAIE<sup>8</sup> demandent à l'IERAF d'en assurer le suivi.
  - Le CSFEF a présenté une résolution pour la diversité linguistique<sup>9</sup> au Congrès de l'Internationale de l'Éducation à Ottawa en juillet 2015,
    - Cette résolution visait notamment à ce qu'il soit possible, dans toutes les réunions et groupes de travail de l'IE, de s'exprimer dans l'une des quatre langues officielles de l'IE, et que tous les documents et correspondances soient systématiquement fournis dans ces langues.
    - Cette résolution fait l'objet d'un amendement<sup>10</sup> afin de retirer ce paragraphe de la résolution.
    - Les autres éléments de la résolution s'adressant aux gouvernements ont été retenus.
  - Le CSFEF a proposé un atelier sur les syndicats francophones lors de la réunion annuelle « développement et coopération » organisée par l'IE en janvier 2016 à Bruxelles.
  - Mise en ligne du nouveau site Internet csfef.org en février 2016. Ce site a un double objectif : rendre compte des activités propres du CSFEF, et donner un écho à celles des syndicats francophones, qu'ils aient leur propre site ou pas.

Ce site est de plus en plus alimenté par les syndicats francophones. En effet, plus de vingt syndicats y ont publié des articles, contribuant ainsi à un meilleur échange d'informations au sein du réseau des syndicats francophones.
  - Publication de l'infolettre La Francophonie syndicale.
    - Cette infolettre, qui renvoie vers des articles du site, peut être un formidable outil pour décupler la visibilité des actions des syndicats francophones. Elle peut en effet être massivement rediffusée aux adhérents des syndicats francophones. À ce jour, 172 personnes se sont abonnées à l'infolettre. Il serait intéressant que les syndicats de l'éducation en fassent la promotion auprès de leurs membres.
  - Consolidation des sites syndicaux reliés au CSFEF. Tenue de deux ateliers de formation sur les sites Internet de 11 syndicats de l'éducation francophones. Ces ateliers ont eu lieu en janvier et en juin 2016 à Ouagadougou, avec un financement SNES et CSQ.

7. IERAF : Internationale de l'Éducation, région Afrique.

8. CRAIE : Comité Régional Africain de l'Internationale de l'Éducation.

9. <https://www.ei-ie.org/congress7/fr/publications/resolutions/530-1-8-pour-la-diversite-linguistique>

10. <https://www.ei-ie.org/congress7/fr/795-decisions-of-education-international-s-7th-world-congress>



- Conception et production du Panorama 2016.
  - Il s'agit d'un sondage enquête qui est envoyé à tous les syndicats de l'éducation francophones affiliés à l'IE afin d'obtenir des données sur différents sujets reliés à l'éducation de qualité (comme le nombre d'élèves par classe, les entraves à une scolarisation pour tous, etc.) et sur l'activité syndicale.
- Lors de chaque réunion du Bureau du CSFEF, un résumé est fait des faits saillants de chacune des régions où est présent le CSFEF.
  - Les délégués régionaux du bureau ont pour mission de collecter des données auprès des syndicats de leur région (Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, etc.), ce qui permet aux membres du Bureau de prendre le pouls des réalités de chacune des régions de la Francophonie.
- Tenue de réunions du Bureau à Dakar (Sénégal) en octobre 2014, Romont (Suisse) en janvier 2015, à Ottawa (Canada) en juillet 2015, à Antananarivo (Madagascar) en novembre 2015, à Paris (France) en avril 2016.

## Conclusion

Dans le cadre de sa mission, le CSFEF a réalisé un nombre élevé d'activités au cours de la période 2014-2016, surtout lorsqu'on tient compte des moyens dont il dispose.

Il nous reste, avec cet éclairage, à déterminer quels devraient être nos objectifs prioritaires dans le contexte qui se profile. Une telle réflexion nous guidera dans l'élaboration des perspectives d'action pour les prochaines années.

Si des efforts sont toujours requis pour améliorer nos ressources, **l'engagement des organisations membres du CSFEF constituera toujours sa principale force.** À ce sujet, le Bureau du CSFEF souhaite que les syndicats de l'éducation de la Francophonie, qui ont délégué leurs représentants à cette XV<sup>e</sup> Rencontre, abandonnent leur conception trop attentiste vis-à-vis du CSFEF et prennent davantage conscience de leur rôle décisif pour faire vivre et renforcer le CSFEF au quotidien, en écrivant des articles pour le site Internet, en étant en contact avec leurs représentants régionaux qui siègent au Bureau, en les informant des activités et des enjeux dans leur pays, en suggérant des activités de formation sur des sujets qui les préoccupent...

Je vous remercie de votre attention.

Longue vie au CSFEF!

## Des remerciements aux membres du Bureau du CSFEF au cours de la période 2014-2016:

- Luc Allaire, secrétaire général
- Brigitte Bergeron, trésorière (FCE, Canada)
- Louise Chabot, représentante du Québec (CSQ)
- Adelina Danii, observatrice, Europe de l'Est (Fédération syndicale de l'Éducation et de la Science de Moldavie)
- Slim Ghriss, représentant de l'Afrique du Nord (SGEB, Tunisie)
- Carol Jolin, ex-trésorier (AEFO, Canada)
- Florian Lascroux, président
- Joël Olive, vice-président Nord et représentant de la France (UNSA Éducation)
- Michelle Olivier, représentante de la France (FSU)
- Georges Pasquier, ex-représentant de la Suisse (SER)
- Jean Paul Émile Rakotozafy, observateur, Afrique de l'Est (FEKRIMPAMA, Madagascar)
- Duncan Smith, observateur (IE)
- Josy Stolz, représentante de la Suisse (SER)
- Augustin Tumba Nzujji, représentant de l'Afrique centrale (FENECO, RDC)
- Awa Wade, vice-présidente Sud et représentante de l'Afrique de l'Ouest (UDEN, Sénégal)



## PERSPECTIVES 2016-2018 DU CSFEF

Par : Luc Allaire et Jean-Hervé Cohen

### Rappel des objectifs fondamentaux du CSFEF.

Le CSFEF a maintenant 29 ans. Depuis ses débuts, l'action du CSFEF s'incarne tant dans un travail de représentation et d'intervention au sein de la Francophonie, auprès des instances officielles de celle-ci et des États constitutants, que dans un programme de coopération visant le développement de l'éducation et de la démocratie, ainsi que le renforcement de nos partenaires et des syndicats de l'enseignement. Le CSFEF constitue avant tout un réseau syndical d'action et de coopération dont la force vient de l'engagement actif de chacun des syndicats qui le constituent.

L'action du CSFEF contribue à une meilleure reconnaissance du rôle de la société civile au sein de la Francophonie et à une meilleure visibilité des enjeux liés aux droits humains et à l'éducation. Elle vise une meilleure reconnaissance du fait syndical et ainsi le renforcement de l'influence et des capacités des organisations.

De plus, en 1998, le CSFEF a conclu avec l'Internationale de l'Éducation (IE) un protocole d'accord concernant l'inclusion du CSFEF dans l'IE, par lequel les deux organisations s'engagent à coordonner les travaux qu'ils entreprennent dans les pays francophones sur les questions relevant de la Francophonie institutionnelle.

### Des moyens limités pour atteindre ces objectifs

Le CSFEF demeure une organisation qui œuvre avec peu de moyens. Sa capacité de représentation et ses activités de coopération sont tributaires des ressources dont il dispose. Ces ressources sont toujours limitées aux contributions financières des organisations membres du Bureau et de l'Internationale de l'Éducation ainsi qu'aux subventions que le CSFEF obtient pour ses projets de coopération.

### Perspectives 2016-2018

Ces rappels étant faits, quels devraient être les grands objectifs pour les années 2016-2018? Quels devraient être les thèmes prioritaires?

### Il est proposé d'adopter les perspectives suivantes pour les années 2016-2018:

- Mener des actions afin que les États et les gouvernements de la Francophonie s'engagent réellement dans l'atteinte de l'objectif 4 des ODD.
  - Les syndicats de l'éducation de chacun des pays francophones interpellent leur gouvernement et saisissent toutes les opportunités de participer aux consultations de la société civile, et ce, afin d'atteindre cet objectif.
  - Les syndicats de l'éducation transmettent au CSFEF l'état des lieux concernant l'atteinte de l'ODD 4 dans leur pays, d'ici juin 2017.
  - Le CSFEF fera une synthèse de ces informations afin d'envisager les suites à y donner.
- Poursuivre la lutte contre la marchandisation de l'éducation. Le CSFEF :
  - diffuse largement l'Appel contre la marchandisation de l'éducation, participe aux initiatives qui se mettront en place autour de celui-ci, et il incite les syndicats de l'éducation à organiser des événements sur cette question ;
  - collabore à la campagne de réponse mondiale contre la marchandisation de l'éducation menée par l'Internationale de l'Éducation ;
  - participe activement à la recherche menée par l'IE sur la privatisation de l'éducation, notamment en s'associant étroitement à la recherche menée avec les syndicats affiliés à l'IE section Côte d'Ivoire ;
  - sensibilise les autres syndicats de l'éducation de la Francophonie aux résultats de la recherche sur la privatisation afin de participer avec l'IE à l'élaboration d'une stratégie de réponse globale telle qu'adoptée au Congrès de l'IE à Ottawa en juillet 2015.



- Renforcer les capacités des syndicats de l'éducation.
  - Les syndicats de l'éducation s'engagent à partager leurs expériences concernant :
    - la représentativité, (ex. : les élections professionnelles),
    - le développement d'actions unitaires,
    - le contrôle citoyen de l'action publique,
    - la communication,
    - la syndicalisation,
    - le dialogue social, formalisé ou non.
  - Le CSFEF mènera une consultation afin d'évaluer les problèmes liés à l'exercice des droits syndicaux, incluant les problèmes de division syndicale, la représentativité et le taux de syndicalisation, afin de recueillir des propositions.
- Éducation au développement durable
  - L'EDD constituant une priorité depuis de nombreuses années, le CSFEF :
    - poursuivra ses activités avec le projet Médiaterre,
    - continuera à promouvoir la construction d'un avenir viable, c'est-à-dire d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique.
- Renforcer les liens avec l'OIF et la CONFEMEN. Le CSFEF :
  - étudie la possibilité de mener des projets en lien avec l'OIF ;
  - analysera les conclusions de l'étude PASEC et incitera les syndicats de l'éducation à formuler leurs propres recommandations.
- Améliorer les communications pour mieux faire connaître le CSFEF, ses activités et ses buts.
  - Les syndicats de l'éducation s'engagent
    - à transmettre régulièrement des informations au CSFEF, pour qu'elles soient publiées sur le site Internet [csfef.org](http://csfef.org), qui a été rénové à l'automne 2015, ainsi que la page Facebook « francophonie syndicale » nouvellement créée.
    - à partager les informations du CSFEF dans leurs propres moyens de communication (site Web, page Facebook, etc.)
- Mener une enquête sur la santé au travail des enseignantes et enseignants.

**Ces perspectives sont acceptées à l'unanimité par les personnes déléguées à la 15<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF.**



# PANORAMA 2016

Par : Michelle Olivier

## Analyse des réponses au questionnaire du Panorama

Panorama du CSFEF 2016

### Liste des pays ayant répondu au questionnaire

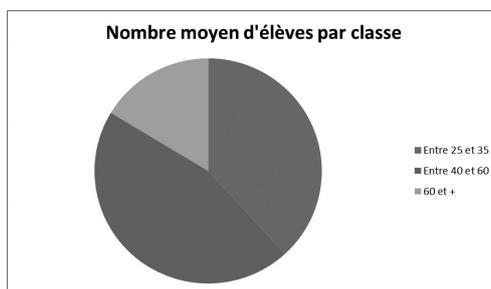
Algérie Belgique Bénin Bulgarie Burkina-Faso Cameroun Canada Cap-Vert Centrafrique Chypre CONGO-RDC Côte d'Ivoire Djibouti France Guinée Haïti Liban Luxembourg Madagascar Mali Maroc Maurice Mauritanie Moldavie Niger Roumanie Rwanda Sénégal Suisse Tchad Togo Tunisie

### 1<sup>ère</sup> partie: Pour une éducation de qualité

#### 1. Quel est le nombre moyen d'élèves par classe ?

Un grand nombre de réponses (21) situe cet effectif moyen entre 25 et 35, ce qui est déjà bien supérieur, pour le premier degré par exemple, à celui de l'OCDE (21.3)

La tranche qui situe cette moyenne entre 40 et 60 élèves par classe est toutefois importante également (25), 9 syndicats plaçant le curseur à 60. Il est évident que ces chiffres posent problème, que ce soit au niveau de la pédagogie bien sûr, car il est impossible d'envisager un suivi personnalisé des élèves quand ils sont aussi nombreux, mais ils s'accompagnent le plus souvent d'infrastructures insuffisantes. La campagne de l'IE « Pour une éducation publique de qualité » avait pointé ce problème de classes pléthoriques comme l'un des facteurs faisant obstacle à sa réalisation. Enfin, quelques pays font face à des effectifs encore supérieurs (Haïti, Mauritanie, Congo...)



#### 2. Quelles sont les entraves à une scolarisation pour toutes et tous ?

Dans tous les cas de figure, la cause numéro un est le manque de budgets et le manque d'infrastructures qui en résulte. La pauvreté des parents (Burkina, Cameroun, RDC, Togo), la gratuité ou non de l'école est aussi un facteur déterminant dans l'optique d'une éducation pour tous. Même dans les pays où l'inscription à l'école est gratuite, des frais engendrés par la fréquentation de l'école rebutent les parents. Les naissances non déclarées sont aussi une entrave à la scolarisation pour tou-ttes, quand un extrait de naissance est demandé à l'inscription à l'école (Côte d'Ivoire).

#### *Différences filles – garçons*

Toutes les organisations syndicales des pays du sud, à part le SLECG en Guinée, relèvent les pesanteurs socio-culturelles et l'absence de gratuité qui entravent la scolarisation des filles, souvent destinées aux tâches ménagères (Djibouti). Même au Bénin (où la gratuité a été décrétée pour les filles) des obstacles subsistent. A cela s'ajoute un phénomène rédhibitoire : les grossesses précoces, signalées comme importantes dans plusieurs pays (Haïti, Burkina, Côte d'Ivoire, Togo). Les mariages précoces (Niger, Mauritanie, RDC, Centrafrique) sont aussi relevés comme une sérieuse entrave par certains syndicats.

Dans les pays du Nord aucune différence n'est constatée en matière de taux de scolarisation. Dans les parcours scolaires, par contre, de très nets contrastes apparaissent dans la réussite scolaire entre garçons et filles suivant les disciplines (mathématique, littéracie). Le rapport 2015 de l'OCDE « L'égalité des sexes dans l'éducation, Aptitudes, comportement et confiance » atteste de nouveaux écarts entre les sexes dans l'éducation. Malgré des mesures prises par certains pays (Allemagne, Suisse) la féminisation grandissante du corps enseignant semble participer à l'accentuation des différences.

### Handicaps et besoins particuliers

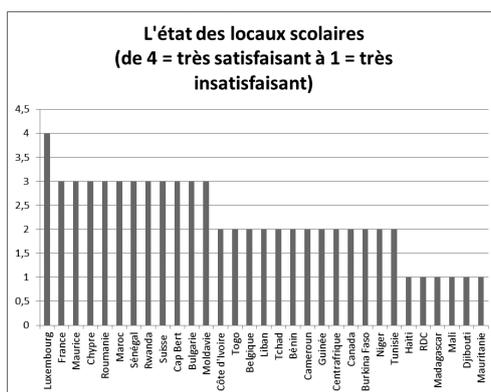
La remarque est quasi unanime, le manque général de moyens et d'infrastructures est encore plus criant quand il s'agit des handicapé-es ou des élèves à besoins particuliers. A quoi s'ajoutent aussi surtout le manque de formation spécifique pour les enseignant-es, le manque de professionnel-les spécialisé-es pour la prise en charge et le matériel et les fournitures adéquats (Roumanie). La plupart des organisations syndicales déplorent les effectifs pléthoriques qui empêchent le corps enseignant ordinaire de s'occuper des élèves à besoins particuliers malgré une évidente bonne volonté. La situation de la formation des enseignant-es pour prendre en charge ces élèves est difficile à cerner. Certains pays l'ont développée mais dans d'autres, elle est pratiquement inexistante. La question de l'efficacité des systèmes éducatifs et de leur personnel est fondamentale pour l'accès aux objectifs d'éducation 2030, et notamment de sa cible 4.5 « assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle ».

### Territoires ruraux

Habiter dans les territoires ruraux est souvent un obstacle certain à une scolarisation de tous. Les écoles sont « éparpillées et lointaines » (Tunisie) ou rares (Mauritanie, Bénin) dans ces territoires et il est difficile de motiver les collègues à s'y installer. Outre les problèmes de transport, les syndicats relèvent les difficultés qu'engendrent le niveau socioculturel et surtout le manque d'enseignant-es qualifié-es et compétent-es pour ces zones éloignées. Le manque d'écoles dans ces endroits particuliers, ou les grands déplacements que doivent faire les élèves, expliquent le décrochage scolaire (Mauritanie). Dans les pays multilingues (au Canada par exemple) le manque d'écoles francophones se fait sentir dans les territoires ruraux (*Écoles de langue française souvent inexistantes en milieu rural (hors Québec). Ceci oblige les élèves à fréquenter des écoles de langue anglaise ou, lorsqu'il y a une école dans une ville à proximité, les élèves doivent souvent faire de longs trajets en bus pour s'y rendre (plus d'une heure)*). Autre problème des écoles de minorité linguistique, elles ne disposent pas des mêmes infrastructures que les autres écoles du pays et sont souvent dépourvues des apports et des aides pour les élèves handicapé-es ou à besoins particuliers.

### 3. Comment évaluez-vous l'état des locaux scolaires ?

Les locaux scolaires sont jugés satisfaisants dans l'ensemble de l'Europe centrale et orientale. L'Afrique du Nord oscille entre satisfaisant et insatisfaisant. Dans le reste de l'Afrique et en Haïti, par contre, la situation n'est pas bonne, voire carrément insatisfaisante.







D'autres sources de financement sont présentes dans certains pays : En France, Les Collectivités territoriales prennent en charge les travaux (en moyenne à hauteur de 50 %) et les frais de fonctionnement ; ce sont aussi des promoteurs qui investissent au Maroc, à Djibouti.

Haïti fait part d'une situation particulière, jugée négativement : *Ce financement est garanti par deux sources : programme Education Pour Tous et programme de Scolarisation universelle gratuite et obligatoire. Ce financement est de nature populiste puisqu'il n'est fondé sur aucun critère.*

Au Sénégal, le SUDES déplore l'affectation d'étudiant-es dans des établissements privés d'enseignement supérieur à coups de milliards par an, faute de place dans le public.

## 7. Quelles raisons poussent les familles à faire le choix de scolariser leur enfant dans le privé ?

La première raison qui est mise en avant par un grand nombre de pays, c'est la notion de **qualité du secteur privé**. Québec, Djibouti, Chypre, Madagascar, Maroc, Burkina-Faso, Maurice, Canada, Niger, Roumanie, RDC, Côte d'Ivoire, Bénin, Cameroun... Ou, à l'inverse, la piètre qualité du service public : Maroc, Côte d'Ivoire, Mauritanie.

Pour autant, quelques syndicats prennent la peine de préciser que ça peut n'être **qu'une impression, une idée reçue**.

Canada : *Ce qui est, bien sûr, à prouver.*

RDC : *L'imaginaire congolais qui pense que l'enseignement privé est de qualité*

Guinée : *La fausse impression de mieux s'occuper de son enfant.*

Burkina-Faso : *Les parents estiment qu'il y a un suivi plus rigoureux dans le secteur privé.*

Ailleurs, c'est la **discipline** (ou la rigueur) qui est mise en avant : Liban Cameroun, Côte d'Ivoire ou encore l'encadrement et un suivi régulier : Haïti Roumanie, Togo, Mauritanie, Côte d'Ivoire.

Cette école fait mieux réussir les élèves entend-on au Québec, Cameroun, Liban, Burkina-Faso car ils sont plus motivés (France). Si *l'école publique souffre « d'une baisse de niveau »* en Centrafrique et *ne garantit pas la promotion* au Maroc, le privé assure lui de *bons résultats aux divers examens*, au Bénin.

Parfois, le privé, ce sont **des « offres » en plus**. Rwanda : Différents programmes internationaux offerts dans les écoles privées ; Bulgarie : une formation physique ; l'implication des parents d'élèves dans la gestion des établissements ou du matériel didactique disponible au Cameroun. Ce sont aussi des moyens conséquents pour la prise en charge des élèves en dehors des heures de cours en France, Bulgarie, RDC ou Roumanie (*deux repas équilibrés par jour*). Au Canada, on note aussi que le privé fait beaucoup de publicité !

Pour certains pays (RDC, Maroc), la question de **la langue d'enseignement** est aussi un critère pour choisir le privé. Au Canada, « *Les familles vont se tourner vers l'école publique de langue anglaise ou l'école privée* ». Le SNE-FDT Maroc s'étend sur ce point : « *dans l'école publique, le français n'est enseigné qu'à partir du CP alors que dans le privé c'est dès la maternelle. Et puis le programme de français dans le public n'a rien à voir avec le programme dans le privé ; en plus les matières scientifiques au secondaire sont en arabe. Par contre, à université, elles sont en français* », de même que Chypre « *Les écoles privées, en grande majorité, préparent leurs élèves pour des études en Angleterre. L'Angleterre est la deuxième destination (après la Grèce) des élèves chypriotes pour leurs études à l'étranger. Ainsi les écoles privées anglophones suivent un programme adapté aux demandes des universités anglaises.* »

Tout ce qui concerne **les infrastructures** est relevé dans de nombreux pays : insuffisantes dans le public en RDC et en Côte d'Ivoire ; à l'inverse, la proximité du domicile pour le privé au Burkina-Faso, au Togo, en RDC, France, Belgique ou au Cap Vert où *les familles dans les villages n'ont pas d'autre choix* ; la facilité pour les transports en commun en France et Roumanie ; voire l'évitement de la carte scolaire en France. Au Sénégal, c'est aussi *le déficit de tables et bancs en zone urbaine et la prolifération des abris provisoires en zone rurale*.

Ce qui pousse aussi les parents dans le privé, ce sont les **effectifs pléthoriques du public** : Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti, Moldavie, Guinée, RDC, Maroc, Mali... alors qu'ils sont plus légers dans le privé : Togo, Roumanie.

D'autres la préfèrent pour **des raisons confessionnelles** : Belgique ou Madagascar où *les frères et les sœurs enseignent le catéchisme à leurs élèves, et les saintes Écritures dans les écoles protestantes*.



En Tunisie, c'est un ensemble de facteurs qui est décrit « *Coût qui s'élève pour un couple qui travaille: garde scolaire + cours particuliers – Problème d'adéquation du temps scolaire et social – Apprentissage des langues étrangères français et anglais dès l'année préparatoire (5 ans) – Recherche de l'excellence dans quelques écoles à coûts très élevés (pour les riches) – Mauvaise propagande contre l'enseignement public et ses enseignant-es ...* »

Enfin, et cela ne peut qu'interroger les syndicalistes que nous sommes, l'école publique est jugée *trop instable et trop politisée* en Haïti. Cette instabilité est liée aux mouvements des enseignant-es (Niger, Haïti, Bénin, Centrafrique, Côte d'Ivoire) avec des grèves qualifiées de cycliques ou récurrentes au Sénégal; au Niger sont également signalés les mouvements des élèves. Tout cela *jette le discrédit et entraîne un manque de confiance des populations dans l'école et l'université publiques* au Sénégal.

## 8. Le cas échéant, quelle campagne menez-vous sur cette thématique

- Des campagnes contre le privé  
CSQ (Canada) : Des campagnes ont été menées contre la concurrence entre les écoles qui est provoquée par le nombre élevé d'écoles privées.
- Des campagnes en faveur du public  
La plupart des syndicats ont effectivement mené ce type de campagne.  
Certains ont dénoncé les effectifs pléthoriques, le manque d'investissement (dont la construction et l'équipement des écoles). D'autres insistent sur la formation et la qualification des enseignant-es.  
Ces campagnes peuvent être régulières (rythme annuel), viser spécifiquement la sensibilisation des parents, des pouvoirs publics...

## 9. Quel est le niveau des enseignantes et enseignants en poste ?

	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
<b>Belgique</b>	Théoriquement niveau bachelier et niveau master			
<b>Bénin</b>	CEAP et CAP	le BAPES, BAPET, le CAPES ou CAPET		
<b>Bulgarie</b>	A répondu par % de personnels			
<b>Burkina Faso</b>	Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP), du Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP), du Certificat supérieur d'Aptitude Pédagogique (CSAP)	DIPES I et II: 3 ans et 5 ans post BAC		
<b>Cameroun</b>	CAPIEMP BEPC+3 ou BAC +1			
<b>Canada</b>	un baccalauréat universitaire de quatre ans			
<b>Cap Vert</b>	BACHELOR, Licence, Master et PHD			
<b>Centrafrique</b>	les instituteurs/trices, les instituteurs/trices adjoints, les agent-es supérieur-es d'enseignement et les maitres-parents.	les profs de CEG et les profs de lycée		
<b>Chypre</b>	Licence (Bac + 4)			
<b>CONGO RDC</b>	ENI : BAC + 3 (Primaire) ; Enseignant-es bénévoles (BEPC ou BAC)	ENS : BAC + 3	BAC + 5	
<b>Côte d'Ivoire</b>	BAC +3 ou BEPC ou BAC	BAC +3 ou BAC + 4 ou Licence ou master	BAC + 5 ou BAC + 6 ou Licence ou master	
<b>Côte d'Ivoire (bis)</b>	non titulaires : Enseignant-es bénévoles (Primaire : BEPC ou BAC) ; Prestataires (Collège ou lycée : Licence)			

	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
<b>Djibouti</b>	BAC			
<b>France</b>	BAC +5			
<b>Guinée</b>	Diplômé-es des Ecoles Normales d'Instituteurs	Diplômé-es de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée ou des différentes universités	Détenteurs de DEA ou PHD en tout cas de rang magistral	
<b>Haiti</b>	Au premier cycle le niveau est très bas. Ils sont légion qui ont un niveau assimilable à la sixième année de l'école fondamentale. D'autres ont le niveau de classe terminale (rural) ou universitaire (urbain).			
<b>Liban</b>	Pas de réponse détaillée			
<b>Luxembourg</b>	BACHELOR			
<b>Madagascar</b>	C'est tout relatif – non diplômé-es: certain-es enseignant-es communautaires dits MAITRE FRAM; – Brevet (BEPC ou équivalent); – Baccalauréat; – Baccalauréat plus (1; 2; 3)			
<b>Mali</b>	niveaux variés: DEF- CAP – BT,	Bac, maîtrise, licence, Doctorat etc.		
<b>Maroc</b>	BAC	DEUG	Licence	
<b>Maroc (Bis)</b>	Entre le BACHELOR et le master			
<b>Maurice</b>	BAC + Licence (à venir) ou les enseignant-es sont titulaires du CAPIEMP (3 ans d'études après le BEPC, 2 ans après le probatoire, et 1 an après le Bac	les diplômes requis sont DIPES I et DIPES II (respectivement 3 ans et 5 ans après le Bac)		
<b>Mauritanie</b>	Pas de réponse chiffrée			
<b>Moldavie</b>				
<b>Niger</b>	BEPC	BAC ou équivalent	licence ou équivalent	
<b>Roumanie</b>	degré universitaire de 3 années (licence) ou 5 années (master).			
<b>Rwanda</b>	A2, A1 et A0 selon là où il/elle va enseigner. (A0= Niveau Licence, A1= Niveau Baccalauréat et A2= Diplôme à la fin des écoles secondaires)			
<b>Sénégal</b>	BAC ou BEPC ?	BAC +2		
<b>Suisse</b>	BACHELOR	Master		
<b>Tchad</b>	Des enseignant-es qualifié-es et un grand nombre d'enseignant-es non formé-es (maîtres communautaires)			
<b>Togo</b>	BAC +2	licence et maîtrise		
<b>Tunisie</b>	Bac; – Bac + 2 (ISFM); – Maîtrise ou licence (LMD)			



On constate une grande diversité du niveau de qualification requis. Si le BAC + (2 à 5) semble le diplôme le plus majoritairement indispensable pour entrer dans cette profession, quelques pays recrutent à niveau moindre (BEPC). On constate également que dans certains pays les exigences varient selon le niveau d'enseignement (primaire/secondaire). En Europe, la norme est le master. A la question de l'écart entre recrutement actuel et personnels en postes, nous avons noté peu d'écarts.

Concernant **le recrutement de contractuel-les**, le niveau requis est le même que pour les titulaires dans un grand nombre de pays (Canada, Cameroun, Tunisie, Burkina, Chypre, Roumanie, Togo...).

Le Maroc, Djibouti, la RDC, le Rwanda signalent qu'il n'y a pas de recrutement de contractuel-les.

Les autres notent une exigence de diplôme plus aléatoire, voire inexistante (Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire...).

Voir également le tableau complet pour les questions 9, 10 et 11 en annexe de ce document en PDF: Panorama CSFEF 2016

## **2<sup>ème</sup> partie : L'activité syndicale**

### **10. Menez-vous une campagne pour recruter des adhérentes et des adhérents ?**

Toutes les organisations syndicales se disent soucieuses de recruter, mais elles ne sont que quelques-unes à en faire une opération spécifique et systématique (Roumanie, Maroc, Québec, Maurice). Ailleurs des campagnes ponctuelles sont menées (Haïti). Plusieurs considèrent que le meilleur recrutement est celui qui s'opère sur le terrain, mais que les centrales n'ont pas les moyens de l'organiser. Toutes constatent qu'il est difficile de faire adhérer les collègues en dehors de celles et ceux qui font appel aux syndicats lorsqu'elles et ils sont en difficulté. Les efforts de recrutement sont contrés dans certains pays par l'Etat (Djibouti, action du ministre de l'Éducation) alors qu'ailleurs le gouvernement les facilite et les promeut dans les instituts de formation (Liban, Suisse).

Tout en étant un souci largement partagé, le recrutement ne figure généralement pas en tête des activités menées par nos syndicats.

### **11. Comment collectez-vous les cotisations ?**

Dans un nombre important de pays, la cotisation est prélevée à la source (Maurice, Sénégal, Niger, Canada, Cap-Vert, Bénin, Rwanda, Cameroun). En Roumanie, le gouvernement a changé la loi et l'abandon de cette pratique a fait perdre des milliers de membres aux syndicats.

La plupart des autres rencontrent de réelles difficultés à encaisser les cotisations auprès des membres.

### **12. Est-ce que cela présente des problèmes ?**

De nombreux problèmes d'encaissement sont signalés par nos syndicats, surtout lorsque la collecte se fait de main à main. Très nombreux retards importants dans les trésoreries, même avec les prélèvements à la source, lorsque l'Etat se fait prier pour les transmettre.

### **13. Quels sont les éléments qui font connaître le syndicat ?**

Une minorité d'organisations syndicales bénéficient d'une **publication propre sous forme d'un journal en format papier** (Cameroun, Congo, Tunisie, Canada, Suisse, Belgique, Luxembourg, Bulgarie, Maroc, Cap-Vert, Togo, Mali, France). Certaines ont dû l'abandonner pour des raisons financières (RDC). Les autres fonctionnent le plus souvent avec des éditions de **feuilles d'informations** en fonction de l'actualité et du message à faire passer, ou utilisent le communiqué de presse, voire la publication de pages dans un journal national (Moldavie).

Sur les quelques soixante syndicats qui ont répondu, une petite dizaine ne possède **pas de site**, mais utilise **les envois de mails et une page Facebook**. La fréquence d'actualisation des sites existants est très variable mais se situe la plupart du temps dans l'intervalle d'une semaine.

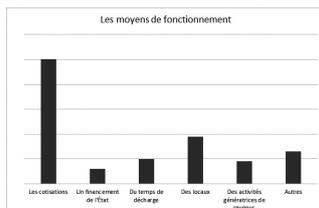
La fréquence et la nature des réunions qui ont cours dans les syndicats sont très variables. Trois quarts de nos organisations tiennent **des congrès** qui sont pour la plupart quadriennaux et qui bénéficient généralement d'une bonne couverture médiatique.



## 14. Les moyens de fonctionnement

La cotisation constitue le moyen de fonctionnement majeur de la quasi-totalité des organisations syndicales. Six d'entre elles bénéficient d'une aide de l'Etat (Tchad, Centrafrique, 2 en RDC et 2 au Burkina), une dizaine ont des décharges, un tiers reçoit des locaux et autant ont des activités qui génèrent des revenus.

Plusieurs syndicats relèvent qu'une partie de leurs ressources proviennent de subventions (Canada) ou de collaborations et de programmes réalisés sur le plan international (Sénégal: partenariat nord-sud, Roumanie: Fonds social européen + Norvège, Mauritanie: avec le SNES/FSU, etc.)



## 15. Combien votre pays compte-t-il d'organisations syndicales dans le champ de l'éducation ?

Pays	Nombre d'organisations syndicales	Dont membres de l'IE	Pays	Nombre d'organisations syndicales	Dont membres de l'IE
Belgique	5	7	Guinée	?	1
Bénin	130 OU 77 au primaire	6	Haiti	#20	4
Bulgarie	3	2	Liban	4	4
Burkina Faso	16	4	Luxembourg	5	2
Cameroun	12 OU 13	3	Madagascar	?	1
Canada	5	6	Mali	?	1
Cap Vert	2	2	Maroc	38 OU 34	4
Centrafrique	?	0	Maurice	#20	0
Chypre	3	6	Mauritanie	+20	3
CONGO RDC	100 Aux récentes élections dans le secteur public de l'éducation, 40 syndicats ont été enregistrés dont 17 seulement étaient en ordre.	3	Moldavie	2	1
Côte d'Ivoire	7 OU 96	6	Niger	#50	5
Djibouti	2	2	Roumanie	3	3
France	12- 15 (différent selon le niveau)	10	Rwanda	3	3
			Sénégal	#52 OU 45 OU 54	5
			Suisse	#10	3
			Tchad	?	1
			Togo	7	2
			Tunisie	1	5

Il est difficile de proposer une analyse ici. On peut cependant faire le constat que dans certains pays, ce nombre pléthorique n'est pas forcément un bon signe de vitalité du syndicalisme. C'est un sujet de discussion: quel est l'impact de cet éparpillement sur le rapport de force? sur la lisibilité de l'action syndicale? Quelques pays ont entamé des travaux pour tenter de réduire ce nombre.

## 16. Le dialogue social

Plus des deux tiers de nos syndicats affirment participer à un dialogue social reposant sur la négociation. Une bonne douzaine d'entre eux ont le sentiment de devoir utiliser le « bras de fer », alors que cinq sur un peu plus de soixante ont à déplorer une absence de dialogue social (Cameroun, Niger, Djibouti et 2 en Mauritanie).

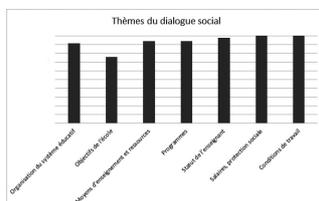
Parmi les multiples batailles que nos organisations syndicales mènent actuellement dans le cadre du dialogue social, il en est deux qui s'imposent presque partout : le combat qui vise à **instaurer un cadre de dialogue efficace et respecté**, et la **lutte désespérée contre les restrictions budgétaires en éducation**. Pour le reste, de nombreux sujets touchant au statut, aux salaires des enseignant-es, à leurs conditions de travail et à leur reconnaissance professionnelle, se retrouvent un peu partout à des degrés divers.

Le dialogue social est très diversement organisé selon les pays. Si dans quelques cas une représentativité des syndicats est prise en compte et respectée, ce n'est de loin pas le cas partout. Les organisations le déplorent fortement, et il semble que le plus grand progrès est à ce niveau. La nature des autres composantes de ces commissions, groupes de travail et instances censées garantir le dialogue social est aussi à clarifier et à préciser. Au Cameroun, par exemple, des syndicats « jaunes » maintenus artificiellement font partie des négociations. Dans la plupart des pays, les syndicats sont reconnus et invités à la table des négociations. Ce n'est pas le cas à Djibouti, où ils sont même combattus.

### Les thèmes du dialogue social

Certains syndicats soulignent que si dialogue il y a, il ne porte parfois pas à conséquence et les pistes évoquées, travaillées restent lettre morte. Le fait qu'un gouvernement reconnaisse les syndicats n'implique pas qu'il prenne en compte leurs propositions. Le dialogue social n'a bien souvent de dialogue que le nom. Les partenaires sont écoutés, mais pas entendus.

Tous les thèmes évoqués dans le questionnaire envoyé à nos organisations syndicales semblent exister dans l'ensemble des processus de dialogue social, mais ceux qui touchent aux salaires, aux conditions de travail et au statut des enseignant-es sont nettement privilégiés. Un syndicat d'enseignant-es doit presque toujours remplir une double fonction, défense des enseignant-es et de leur métier, mais aussi travail pour la qualité de l'école et pour son organisation, pour ses buts et ses moyens d'action tout comme pour sa place dans la société. Dans certaines de nos organisations, ces dernières préoccupations ne sont pas prioritaires, loin s'en faut.



## 17. Vous attendez du CSFEF ...

Nos organisations ont été amenées à exprimer des préférences sur leurs attentes vis-à-vis du CSFEF parmi onze propositions, sur une échelle allant de « très important » à « pas important ». Les résultats pondérés (qui prennent en compte toutes les réponses en leur attribuant un poids selon l'échelle) apparaissent dans le tableau ci-dessous.

### Vous attendez du CSFEF...

(Du plus important au moins important)

1. Un soutien à vos initiatives
2. Une plus grande prise en compte des syndicats francophones par l'IE
3. Une aide au renforcement de la place des femmes dans les organisations syndicales
4. Un espace de réflexion avec les autres syndicats francophones
5. Une aide au renforcement de la place des jeunes dans les organisations syndicales

6. Des outils de lutte
7. La défense résolue de la langue française
8. Un programme de formation
9. La réaffirmation d'un certain nombre de principes
10. La mutualisation des solutions pour recruter des nouveaux membres
11. Une visite annuelle

*(Les points 3 et 4 sont arrivés égaux; les points 5 à 8 sont arrivés égaux)*

On voit ici que la demande de « soutien à vos initiatives » est celle qui apparaît le plus souvent, tandis que la « visite annuelle » est celle qui est la moins sollicitée.

Mais ce qui est très intéressant à faire ressortir de cette consultation est le classement qui résulte de ce qui a été jugé par nos syndicats comme « très important » (voir tableau ci-dessous).

#### **Vous attendez du CSFEF...**

Éléments classés « très importants »  
(Ces réponses sont classées par ordre)

1. Une plus grande prise en compte des syndicats francophones par l'IE
2. Un programme de formation
3. Une aide au renforcement de la place des femmes dans les organisations syndicales
4. Un espace de réflexion avec les autres syndicats francophones
5. Une aide au renforcement de la place des jeunes dans les organisations syndicales
6. Un soutien à vos initiatives
7. Des outils de lutte
8. La défense résolue de la langue française
9. La réaffirmation d'un certain nombre de grands principes
10. La mutualisation des solutions pour recruter de nouveaux membres
11. Une visite annuelle

Et là, la demande qui se dégage très clairement et que les deux tiers de nos syndicats considèrent comme **très importante** c'est « **une plus grande prise en compte des syndicats francophones par l'IE** ». L'importance de la place du CSFEF au sein de l'IE se trouve par là-même plébiscitée et son combat pour une meilleure prise en compte de la francophonie au sein de l'IE, légitimée.

En deuxième place on trouve le « **programme de formation** » ce qui ne peut que conforter le CSFEF dans les efforts déployés ces dernières années.

Viennent ensuite **la place des femmes et des jeunes** dans nos organisations, problèmes à l'ordre du jour de la dernière rencontre, et « **un espace de réflexion avec les autres syndicats francophones** », demande qui rejoint l'un des objectifs prioritaires du CSFEF et qui se trouve être la raison même des rencontres bisannuelles qu'il organise.

## TABLES RONDES

### Table ronde no 1 Comment assurer l'accès de tous à une éducation de qualité ?

Par : CSFEF

La communauté internationale a adopté lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en septembre 2015, les Objectifs pour le Développement Durable. L'objectif 4 est consacré à l'éducation et comprend des objectifs extrêmement ambitieux, notamment la scolarisation universelle au secondaire.

La Table ronde 1, qui a eu lieu le lundi 14 novembre à 10 h 30, réunissait quatre intervenantes et intervenants qui devaient répondre à la question suivante :

Comment assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ? (Objectif des ODD).

Premier intervenant : Matthias Lansard, spécialiste en éducation, UNICEF, Madagascar

- Le processus ODD, et maintenant ? Quelles implications politiques ? Quels enjeux ?

Pour consulter cette présentation, cliquez sur ce lien : [Présentation de Matthias Lansard](#).

Deuxième intervenant : Joël Sabas Andrianalizandry, Directeur de planification de l'éducation, ministère de l'Éducation Nationale de Madagascar.

- Le RESEN, rapport de diagnostic du système éducatif malgache, un outil pour atteindre l'ODD 4.

Pour consulter cette présentation, cliquez sur ce lien : [Les principaux résultats du RESEN](#)

Troisième intervenante : Awa Wade, secrétaire générale de l'Union démocratique des enseignantes et des enseignants (UDEN), Sénégal

- Quelle contribution des syndicats pour atteindre l'ODD 4 ?

Pour consulter cette présentation, cliquez sur ce lien : [Présentation de Awa Wade](#)

Quatrième intervenant : Samuel Dembele, président du Réseau africain de la Campagne mondiale pour l'éducation

- La société civile, un partenaire indispensable pour atteindre l'ODD 4.

Pour consulter cette présentation, cliquez sur ce lien : [Présentation de Samuel Dembele](#)





## Table ronde 2

### Quels financements pour les ODD ?

Par : CSFEF

#### **Marchandisation et privatisation de l'enseignement : vers des « écoles-boutiques » ?**

*d'après les échanges de la table ronde du 15 novembre 2016  
de la XV<sup>ème</sup> rencontre du CSFEF, Antananarivo.*

L'atteinte de l'objectif 4 des ODD représente, pour les pays d'Afrique francophone, un saut qualitatif et quantitatif considérable. Si des gains en efficacité, tant au niveau de la gouvernance que des pratiques pédagogiques, peuvent être envisagés, de nombreuses réformes vont nécessiter des moyens financiers colossaux. Dans l'état actuel des choses, ces besoins dépassent les capacités d'action des États. Faut-il agir nationalement, internationalement ? Comment trouver les fonds nécessaires ? Le secteur privé peut-il être une solution ?

Au cours de cette table ronde, quatre panélistes ont eu à répondre à la question suivante :

Quels financements pour l'atteinte des ODD ? La place des secteurs public et privé ?

**Duncan SMITH**, coordonnateur sénior à l'IE, rappelle que celle-ci ne s'oppose pas au secteur privé en tant que tel (et peut, par exemple, accepter que le marché joue un rôle dans l'éducation, par les manuels scolaires, les équipements ...) mais qu'elle s'oppose à une commercialisation qui ne profite pas au public et qui conduit à un enseignement de qualité médiocre, qui accentue les inégalités. Récemment certains pays en développement ont été tentés par la privatisation d'une partie de l'enseignement, en particulier dans des pays de tradition anglophone (Kenya, Sierra Leone, Ouganda). Mais le combat syndical a pu faire reculer certains gouvernements : par exemple en Ouganda, Bridge International Academy n'a pu s'implanter et les organisations syndicales sont parvenues à faire inscrire dans la Constitution du pays le caractère illégal de la commercialisation de l'enseignement. L'Uruguay et l'Australie ont aussi « re-nationalisé » certains services éducatifs. Enfin, il existe une divergence de vue entre l'IE et l'UNICEF, cette dernière étant souvent plus préoccupée du nombre d'enfants scolarisés que de la qualité de l'enseignement et ne s'opposant pas à la privatisation.

Pour consulter sa présentation : Campagne de l'IE contre la marchandisation de l'éducation

**Philippe LEGRAND**, du SNEIP-CGT, enseignant dans un lycée privé sous contrat de l'académie de Nantes, présente le système de l'enseignement privé en France, en grande partie financé par l'État. Cet enseignement est largement sous l'influence des organisations catholiques et les évêchés jouent un rôle dominant dans le recrutement des personnels et la nomination des chefs d'établissement. Les très nombreux contractuels sont dépendants de ces organisations et la CGT demande la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat, avec le passage au statut de fonctionnaire pour tous les personnels.

Pour consulter sa présentation : Le système d'éducation privé en France

**Fara ADRIANANTOADRO**, directrice de l'Office National de l'Enseignement Privé (ONEP) au ministère de l'Éducation nationale de Madagascar, expose des données chiffrées qui montrent le poids grandissant du secteur privé à Madagascar, au fur et à mesure que l'on s'élève dans le niveau de classe : le privé ne représente que 18 % des élèves scolarisés au primaire, mais déjà 42 % au collège et plus de 50 % au lycée. Le privé est essentiellement confessionnel ( catholique, protestant, adventiste...) mais aussi laïque. Certains établissements du primaire sont plutôt à vocation sociale avec des droits d'écolage assez faibles, mais ils sont alors dans de sérieuses difficultés financières et l'ONEP entend améliorer la formation de leurs enseignants et leur dotation en matériel.

Pour consulter sa présentation : Établissements privés et éducation à Madagascar



**Paul GNELOU**, président de l'IE section Côte d'Ivoire, présente le résultat d'une enquête de l'IE sur la privatisation de l'enseignement dans son pays. Les politiques d'ajustement structurel commencées dans les années 80 puis la situation politique instable des années 2000 ont eu des effets très négatifs sur le système public d'enseignement en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui on estime à un million et demi le nombre d'enfants de 6 à 15 ans non scolarisés, de plus le taux de déscolarisation après quelques années d'école primaire est élevé : plus de la moitié des enfants n'achève pas la scolarité obligatoire. Dans le contexte de désengagement de l'État, le secteur privé s'est taillé la part belle, en particulier dans le second degré où il scolarise 49 % des collégiens et 55 % des lycéens... et 84 % du secteur professionnel est laissé au privé. Si ce secteur était autrefois essentiellement confessionnel, on assiste aujourd'hui à l'explosion du secteur purement marchand : des « écoles-boutiques » naissent à chaque coin de rue, sans réglementation et sans but autre que lucratif.

Pour consulter sa présentation : Exemple d'une recherche soutenue par l'IE

Les débats qui suivent ces interventions sont tournés vers la qualité réelle ou supposée du privé, l'argument de la qualité étant souvent avancé par les familles des pays en développement pour scolariser les enfants dans ce secteur. Les écoles « communautaires » suppléent aussi aux manquements de l'État. Les autorisations d'ouverture sont souvent accordées de façon laxiste par les autorités, sans surveillance effective de la qualité des enseignants ni du respect des programmes. Enfin, ce sont souvent les mêmes responsables politiques qui décident du financement public des écoles privées, de leur autorisation d'ouverture... et qui les construisent comme investisseurs privés.



### Table ronde 3

## Comment développer la formation professionnelle et technique? Comment améliorer l'adéquation formation emploi?

Par: CSFEF

Dans de nombreux pays, les filières techniques et professionnelles sont peu développées, ou ont moins de prestige que les autres. Il en résulte souvent une inadéquation formation-emploi, avec des conséquences sociales et économiques importantes.

Cinq panélistes ont pris la parole à tour de rôle pour répondre aux questions suivantes: Comment développer la formation professionnelle et technique? Comment améliorer l'adéquation formation emploi?

Premier intervenant: Le secrétaire général du ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle: Comment développer la formation professionnelle et technique à Madagascar?

Deuxième intervenant: Bertrand Ficini, directeur-adjoint, Agence Française de Développement, Madagascar: Intervention à Madagascar dans le domaine de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

Troisième intervenante: Ange Nina Rakotomalala, responsable de projet de l'Agence universitaire de la Francophonie: L'adéquation formation-emploi: les actions de l'AUF

Quatrième intervenant: Luc Allaire, responsable des relations internationales à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ): Cinq grands défis pour améliorer l'adéquation formation-emploi

Cinquième intervenant: Augustin Tumba Nzuji, secrétaire général de la FENECO-RDC.



## Table ronde 4

### Le PASEC : un rapport qui suscite bien des interrogations à la XV<sup>e</sup> rencontre du CSFEF

Par : Elisabeth Jacquet



Le 16 novembre, Jacques Malpel, coordonnateur du Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), économiste et statisticien, est venu de Dakar à Antananarivo présenter aux délégués CSFEF les résultats de l'enquête PASEC 2014. Le PASEC émane de la CONFEMEN (qui regroupe les ministres de l'éducation francophones) et entend fournir des outils statistiques d'évaluation des systèmes scolaires. En 2014, 10 pays africains subsahariens et francophones ont été choisis pour mener une enquête en début et fin de scolarité primaire sur le niveau de compétence des élèves. Ces pays sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo, auxquels s'est adjoint en 2015 Madagascar.

L'enquête a été menée auprès de plus de 40 000 élèves de 1800 écoles différentes : l'échantillon est donc large. Les enquêtes ont été pratiquées sous forme de tests de langue française (sauf au Burundi où le kirundi a été utilisé) et de mathématiques en fin de première année de scolarité primaire, puis en fin de dernière année de scolarité primaire, accompagnés de questionnaires qui permettaient de cerner l'environnement social et familial des élèves. Les tests sous forme de QCM permettent de classer par compétences et de définir des seuils de compétence (4 ou 5).

**Les résultats sont inquiétants :** 70 % des élèves sont en-dessous du seuil suffisant de compétences en français après un an de scolarité : cela signifie qu'ils ne comprennent pas les informations explicites d'un texte. En d'autres termes : ils déchiffrent sans comprendre. Ils sont 50 % dans ce cas en mathématiques : ils ne peuvent faire des opérations simples (additions et soustractions) sur des nombres inférieurs à 50, se repèrent difficilement dans l'espace. En fin de cycle primaire, 60 % des élèves continuent d'être en-dessous du seuil de compétence suffisant en français : ils ne peuvent extraire des informations d'un texte, les combiner, ne donnent pas de sens aux connecteurs. C'est à peu près la même proportion en mathématiques et 27 % d'élèves ne manifestent même aucune compétence mathématique simple en fin de scolarité (opérations de base méconnues, pas de compétences géométriques).

Cependant, **les résultats sont très contrastés selon les pays :** si le Burundi, le Sénégal et le Congo sont plutôt bien placés en début de primaire, le Tchad, le Niger, Madagascar et le Bénin sont en difficulté. En fin de cycle primaire, seuls le Burundi, le Sénégal et le Burkina ont plus de la moitié de leurs élèves qui atteignent le seuil suffisant de compétences, on retrouve le Tchad, le Niger et Madagascar en grande difficulté (moins de 20 %) et les performances » de certains pays, comme la Côte d'Ivoire, le Cameroun ou le Bénin, sont inférieures au niveau attendu en fonction de leur développement. Les facteurs de réussite scolaire semblent être : la pré-scolarisation, le niveau socio-économique des parents et leur alphabétisation, l'absence de participation aux travaux agricoles ou de petit commerce. Les performances scolaires sont globalement meilleures dans les écoles privées, en milieu urbain, lorsque la classe a un niveau unique et lorsque les enseignants sont

rarement absents. L'écart de performance entre filles et garçons est relativement faible en début de scolarité, mais il tend à se creuser en fin de cycle : le taux d'achèvement du cycle primaire est défavorable aux filles dans tous les pays, sauf au Burundi, au Congo et au Sénégal.

Les préconisations du rapport sont au nombre de neuf, parmi lesquelles la pré-scolarisation, l'amélioration de l'articulation entre la langue d'enseignement et la langue maternelle, l'aide personnalisée aux élèves en grande difficulté, la revalorisation des rémunérations et de la fonction enseignantes, la stimulation de l'intérêt des filles pour les mathématiques. Une prochaine évaluation est prévue en 2019, comportant plus de pays et tentant de cerner le profil des enseignants par un questionnaire.

**Cet exposé a suscité de multiples commentaires et questions** des délégués du CSFEF. Jacques Malpel, comme plusieurs délégués, se sont accordés sur la nécessité d'une intervention forte en début de cycle et de renforcement de la pré-scolarisation. Celle-ci est déjà en marche au Togo, mais au Tchad, où elle existe, elle est de qualité médiocre et s'apparente plus à une « garderie ». Le cas du Burundi a été évoqué : il est particulier et ce pays obtient de bons résultats par cette enquête sans doute en raison d'un début de scolarité en kirundi et à un passage progressif au français, mais aussi pour d'autres raisons qui tiennent à des politiques éducatives ambitieuses depuis 20 ans.

Certains délégués ont été choqués par l'affirmation que la formation des enseignants n'a que peu d'incidence sur les performances des élèves : le représentant du PASEC a précisé qu'il s'agissait de la formation continue et non de la formation initiale et que seule l'enquête de 2019 qui comportera un volet « enseignant » permettra d'étudier les incidences du niveau de recrutement des enseignants. Néanmoins, l'enquête 2014 a déjà permis d'interroger les enseignants sur leurs conditions de travail qu'ils jugent pour la plupart défavorables, se plaignant du manque de fournitures scolaires et de l'insalubrité des bâtiments scolaires. Les salaires trop bas et les maigres possibilités de promotion sont aussi source de mécontentement, si bien que le rapport préconise d'améliorer la condition enseignante et l'image du métier... ce que ne sauraient contredire les délégués africains présents...

Le PASEC reconnaît que son rapport est très certainement critiquable et incomplet ; en particulier les enfants souffrants de handicap étant très peu scolarisés, ils n'apparaissent pas dans le rapport. Les enfants réfugiés, scolarisés dans des camps, sont sous la protection du HCR et n'apparaissent pas dans le rapport puisque leur enseignement est déconnecté de celui du pays d'accueil : souvent leurs performances sont bonnes car la prise en charge est de qualité, sur le modèle de ce qu'a fait l'UNWRA pour les enfants palestiniens depuis plus de cinquante ans.

Au Sénégal et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, des parlementaires ont demandé que le rapport du PASEC fasse l'objet d'un débat à l'assemblée. Ce rapport, un peu comme PISA, est donc devenu un enjeu politique.

## Table ronde 5

### Comment sortir de la précarité en éducation ?

Par : CSFEF

Depuis plus de quinze ans, notamment pour faire face au besoin massif d'enseignantes et d'enseignants lié à l'élargissement de l'accès au primaire (Éducation pour tous, Dakar 2000), les bailleurs internationaux ont incité les États d'Afrique francophone à recruter massivement des enseignantes et enseignants contractuels.

Ces enseignantes et enseignants au statut plus précaire que leurs collègues titulaires, moins bien rémunérés, sont souvent également moins bien formés. Nombreux sont ceux et celles qui fuient cette condition dès qu'une opportunité se présente.

Quatre pénalistes ont répondu aux questions suivantes :

- Comment sortir de la précarité en éducation ?
- Quel statut pour les enseignants ?

Les pénalistes étaient :

- Raymondine Rakotondrazaka, spécialiste des programmes à l'UNESCO, Madagascar.  
La recommandation OIT-UNESCO concernant la condition du personnel enseignant : quel outil 50 ans après ?  
Présentation de la recommandation OIT-UNESCO
- Jean Paul Emile Rakotozafy  
Le cas des enseignantes et enseignants communautaires à Madagascar  
La précarité des maîtres FRAM
- Maouloud Ben Kattrra, du SNEC-Mali  
Exemple d'un processus d'intégration
- Dr. Hanta Andrianasy, chargée de programmes, Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung, Madagascar  
Quelle réponse syndicale ?



# DÉCLARATION DU COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (CSFEF) EN VUE DU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE – ANTANANARIVO, MADAGASCAR, LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2016

Par : CSFEF

## La Francophonie syndicale se mobilise pour une éducation publique, gratuite et de qualité pour toutes et tous

Lors du dernier Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Dakar en octobre 2014, nous appréhendions que les cibles en matière d'éducation fixées dans les Objectifs du millénaire ne soient pas atteintes.

Force est de constater que nos craintes étaient fondées. Actuellement, 57 millions d'enfants – majoritairement des filles – n'ont toujours pas accès à la scolarité<sup>1</sup>, malgré les progrès accomplis entre 2000 et 2015.

Plus de la moitié des enfants qui ne sont pas inscrits à l'école vivent en Afrique subsaharienne dont une forte proportion dans les pays francophones, et la majorité d'entre eux sont des filles. Il y a dix-huit pays où la proportion d'enfants non scolarisés dépasse les 20 %, onze d'entre eux sont des pays francophones, dont six où la proportion dépasse les 30 %<sup>2</sup>.

À Madagascar, les abandons à l'école primaire sont alarmants. Sur 100 enfants entrant en première année, seulement 37 arrivent à la dernière année du primaire. De plus, 1,9 million de jeunes âgés de 5 à 18 ans n'ont jamais été scolarisés (32 % de ce groupe d'âge)<sup>3</sup>.

## Des objectifs ambitieux pour l'éducation

En septembre 2015, les pays réunis à l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont adopté un ensemble d'Objectifs de développement durable (ODD) pour **éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous**. L'un de ces objectifs concerne particulièrement l'éducation, soit l'objectif 4 qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Au CSFEF, qui représente la majorité des syndicats de l'éducation des pays francophones, nous estimons que, comme le mentionnait l'ONU lors de l'adoption des ODD, « pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, le secteur privé et la société civile ».

Cet objectif 4, soulignons-le, est très ambitieux. Ainsi, l'ONU établit dans cet objectif que « toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile »<sup>4</sup>.

Pour le CSFEF, l'école doit permettre à tous les élèves d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation des droits de la personne, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable, comme le propose la cible 4.7 des Objectifs du développement durable.

D'autres éléments concernent l'accès à une éducation préscolaire de qualité, ainsi que l'accès à l'ensemble des femmes et des hommes, « dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable »<sup>5</sup>.

1. Organisation des Nations Unies, Objectifs du développement durable [www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/](http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/)

2. Partenariat mondial pour l'éducation, [www.globalpartnership.org/fr/focus-areas/out-of-school-children](http://www.globalpartnership.org/fr/focus-areas/out-of-school-children)

3. Rapport d'étape du système éducatif malgache – Une analyse sectorielle pour instruire un nouveau plan sectoriel de l'éducation 2017-2021, page 29

4. Objectif 4 des ODD, paragraphe 4.1

5. Objectif 4 des ODD, paragraphes 4.2 et 4.3



Il est par conséquent nécessaire que dès maintenant, des mesures soient prises pour atteindre ces objectifs essentiels. Soulignons que cette éducation de qualité pour tous ne pourra être atteinte que grâce à un service public d'éducation obligatoire, gratuit et universel. Il s'agit d'un levier incontournable pour mettre un terme aux inégalités scolaires tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud.

Des efforts particuliers devront aussi être faits pour assurer une éducation aux enfants apatrides, aux enfants migrants et aux enfants vivant dans des zones de conflit. En effet, on estime que 50 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés vivent dans des zones touchées par un conflit.

Par conséquent, l'une des conditions est le retour et le maintien d'une situation de paix. À ce sujet, l'éducation doit être considérée comme un vecteur de paix.

### **L'avenir de la Francophonie est en Afrique**

L'objectif d'éducation de qualité pour tous est fortement corrélé à l'avenir de la Francophonie. En effet, l'avenir de la langue française s'écrit en Afrique. Selon un rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) publié en 2014, la langue française s'enracine progressivement en Afrique. Au regard des projections démographiques, les locuteurs francophones seront au nombre de 767 millions d'ici 2060, avec 85 % de ses effectifs en Afrique.

Toutefois, rien ne doit être tenu pour acquis. Le cas du Rwanda qui a choisi de faire de l'anglais sa langue officielle au détriment du français constitue un signal d'alarme.

Le CSFEF interpelle donc l'OIF pour qu'elle prenne toute sa place sur le plan de la promotion de la langue française. Comment peut-on espérer que les pays du Sud persistent à maintenir le français comme langue officielle, si les pays francophones du Nord envoient le message que l'anglais est devenu la lingua franca sur le plan international? Enfin, comme l'indique la résolution adoptée par l'Internationale de l'Éducation lors du congrès tenu à Ottawa en juillet 2015, la rencontre et le dialogue des cultures exigent que la diversité linguistique soit préservée et enrichie, c'est un enjeu décisif pour la paix dans le monde.

## Recommandations

En conséquence, le CSFEF demande aux chefs d'État :

- De faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité ;
- De faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance ;
- De permettre à toutes les filles et à tous les garçons d'avoir accès à une éducation préscolaire de qualité ;
- De faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable ;
- De favoriser largement l'accès aux études supérieures dans les pays en développement, en particulier dans les pays d'Afrique ;
- De renforcer dans tous les pays francophones la qualité de l'enseignement de la langue française et la promotion des langues nationales comme médium d'enseignement ;
- De mettre en place de bonnes conditions de travail et de rémunération pour le personnel de l'éducation afin de rendre ces professions attractives, ce qui contribue à offrir une éducation de qualité ;
- De s'assurer qu'un haut niveau de formation initiale obligatoire soit exigé pour l'ensemble du personnel enseignant et d'offrir de la formation continue, notamment au personnel enseignant en exercice qui n'a pas la formation appropriée ;
- De construire des infrastructures scolaires adaptées et équipées (laboratoires, bibliothèques, ordinateurs) et assurer la formation du personnel enseignant aux TIC ;
- D'établir un véritable dialogue social et de respecter les engagements pris ;
- De consulter impérativement le personnel enseignant avant et au cours des étapes de toute réforme ;
- D'inclure dans les programmes scolaires, l'éducation à la paix et à la citoyenneté et de soutenir les initiatives de la société civile ;
- D'augmenter les budgets consacrés à l'éducation et la part de leur budget consacré à l'éducation.

Nous demandons aux institutions internationales de cesser d'imposer des politiques qui vont à l'encontre de l'objectif de l'éducation de qualité pour tous, notamment en prônant la privatisation et la marchandisation.

Dans cette perspective, nous nous opposons à ce que le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche adopte le modèle dominant orienté exclusivement vers la satisfaction des besoins des entreprises privées et du marché du travail, dénaturant l'université comme service public et lieu d'approfondissement de la démocratie.

Le prochain Sommet de la Francophonie doit être l'occasion de prendre enfin des engagements audacieux pour l'éducation publique de qualité pour toutes et tous.

Il s'agit là des conditions décisives d'une croissance partagée et d'un développement responsable dans l'ensemble des pays francophones.



## MOTIONS

### Motion pour la paix et la promotion de l'éducation en Afrique centrale

Par : CSFEF

Nous, Syndicats membres du Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation, représentant plus d'un million d'enseignantes et enseignants de l'espace francophone mondial, réunis à Antananarivo à Madagascar, les 14, 15 et 16 novembre 2016, dans le cadre de la XV<sup>ème</sup> Rencontre de notre Réseau inter-syndical international, en prélude au Sommet de la Francophonie;

Ayant constaté la persistance des conflits armés et autres violences dans nombre de pays francophones, particulièrement en Afrique centrale (RDC, RCA, GABON, BURUNDI, CONGO, CAMEROUN, TCHAD); et que c'est le cas de le dire pour:

- La RCA dont la situation demeure précaire, notamment dans le domaine de l'éducation, après les années de guerre;
- Le Gabon qui entre dans une situation d'incertitude suite aux troubles issus de la contestation des résultats de l'élection présidentielle de 2016 ayant occasionné assassinats, disparitions, arrestations et emprisonnement, surtout des leaders syndicaux;
- Le Burundi qui se trouve dans une situation de crise socio-politique sans précédent entraînant des mouvements de la population dont les élèves et les enseignants contraints à l'exil;
- La République Démocratique du Congo, qui compte encore des poches de résistance après une période de conflit, connaît une situation politique très tendue avec pour conséquence des cas de violences, d'arrestation et de morts des populations locales dont les élèves, les enseignants et les parents d'élèves;
- Le CONGO dont le département du Pool est victime des sévices perpétrés par des bandes armées « Ninjas » sur les populations, notamment les élèves;
- Le CAMEROUN confronté aux attaques de la secte Boko Haram éloignant ainsi des milliers d'enfants et d'enseignants de l'environnement scolaire;
- Le Tchad dont la rentrée des classes n'est pas encore effective trois mois après son lancement, à cause d'une grève générale observée par les enseignants contre des mesures asociales prises par le Gouvernement pour prétendre juguler la crise financière à laquelle est confronté par le pays.



Considérant que malgré la mise sur pied des politiques éducatives et leurs plans de mise en œuvre, les attentes en éducation ne sont toujours pas encore satisfaites, les pays n'ont pas réalisé les Objectifs du millénaire pour le développement comme ils se sont engagés,

Conformément aux différentes stratégies nationales qui prônent la gratuité de l'éducation à certains niveaux d'enseignement et que par contre, les parents continuent de répondre en grande partie aux besoins de scolarité de leurs enfants en s'acquittant d'énormes frais,

Considérant l'Appel de la Société Civile francophone contre la marchandisation de l'éducation et l'objectif 4 du développement durable, nous :

- Réitérons notre Motion pour la paix, la stabilité et le développement dans les pays d'Afrique francophone de 2014 pour condamner avec énergie cet état de chose ;
- Invitons les gouvernements des pays francophones à promouvoir et formaliser un dialogue social permanent et inclusif dans les pays notamment de l'Afrique centrale où les rencontres Gouvernement /Syndicats se raréfient pour se solder in fine par des affrontements et des rapports de force ;
- Encourageons les Gouvernements à organiser des élections professionnelles pour limiter la prolifération des syndicats et limiter le nombre de syndicat à la table de négociation ;
- Dénonçons la multiplicité des frais et taxes imposés aux parents d'élèves, aux enseignants et aux personnels de l'éducation dans les écoles publiques, celles dites publiques sous convention (RDC) ainsi que l'octroi des subventions aux établissements privés, alors que le secteur public peine à réaliser l'éducation gratuite et de qualité et pour tous tant attendue ;
- Recommandons à la classe politique de privilégier la liberté d'expression, la paix et la tolérance dans le but de garantir les conditions du développement d'une éducation de qualité entre autre par la revalorisation de la fonction enseignante: amélioration de leurs salaires et leur environnement de travail ;
- Appelons la communauté internationale à soutenir l'éducation de qualité pour toutes et pour tous dans cette région, par un dialogue de qualité entre gouvernants et syndicats et à œuvrer pour le retour à la paix durable.



## Motion contre la précarité

Par : CSFEF

À l'occasion de la XV<sup>ème</sup> rencontre tenue à Antananarivo (Madagascar), le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) dénonce le développement des emplois précaires dans l'éducation, la formation et la recherche. Nos métiers nécessitent des qualifications reconnues, un investissement durable, une sécurité de l'emploi et des statuts garantis par la loi. Le recours au contrat de travail sous pression managériale nuit à la délivrance des services publics d'éducation, de formation et de recherche. Il est nécessaire de prévoir dans chaque pays un plan de recrutement statutaire à la hauteur des besoins de croissance de ses services publics.

Pour lutter contre la précarisation, notamment de l'emploi scientifique, le CSFEF s'associe à l'appel lancé par la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques (FMTS) d'organiser une journée d'action internationale le 15 mars 2017.



## Motion sur l'insécurité liée aux groupes terroristes au Mali

Par : CSFEF

Les syndicats du réseau CSFEF réunis lors de la 15<sup>e</sup> Rencontre à Madagascar dénoncent :

- l'insécurité récurrente au nord et au centre du Mali empêchant la scolarisation de milliers d'enfants ;
- l'absence d'administration scolaire dans les mêmes zones.

Ils recommandent qu'un dialogue s'instaure dans les meilleurs délais afin de garantir le fonctionnement normal des écoles au service de l'éducation et de la citoyenneté.



## DISCOURS DE CLÔTURE DE JEAN-HERVÉ COHEN, PRÉSIDENT DU COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Par : Jean-Hervé Cohen

C'est la fin de ces trois jours intenses où nous avons débattu, discuté et élaboré des perspectives pour l'avenir. Pour moi cette fin est surtout un début, puisque vous m'avez honoré en me confiant la présidence du CSFEF pour les deux ans à venir.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont préparé cette XV<sup>e</sup> Rencontre, en particulier Florian Lascroux, président sortant, et les camarades malgaches qui ont fait preuve d'un sens de l'accueil et d'un dévouement sans faille malgré les difficultés matérielles. Dès le premier jour dans ce pays, j'apprenais un mot nouveau « embouteillage », que vous avez tous éprouvé avec patience, et nous avons tous apprécié l'animation et l'ambiance chaleureuse d'Anatananarivo.

Remercions également le Bureau sortant du CSFEF pour son travail pendant les deux années écoulées, tout particulièrement notre trésorière Brigitte Bergeron, qui a su faire face à l'adversité des comptes et des règlements en urgence, ainsi que Luc Allaire notre secrétaire général qui, tant sur le plan politique qu'organisationnel, a tenu une grande partie de cette Rencontre.

Nos débats ont été riches et ont abordé de nombreux thèmes comme la qualité de l'éducation, les places respectives du secteur public et du secteur privé, la formation professionnelle, les droits syndicaux, la santé au travail, la précarité qui se développe... Le CSFEF allie francophonie et syndicalisme, cela signifie qu'on se dit les choses franchement, qu'on expose sans détour les problèmes. S'il est aisé de dialoguer avec les personnes avec qui l'on est d'accord, nous savons que le syndicalisme consiste plutôt, dans les rapports avec l'institution, à exposer ses désaccords et à aboutir ensuite à une position constructive.

Pendant ces trois jours, j'ai rencontré des camarades venus de différents horizons et ce fut pour moi, pour nous tous ici, un véritable enrichissement. Certains d'entre vous vivent ou ont vécu des situations difficiles dans leur pays. Les droits syndicaux constituent pour eux un combat constant, certains ont même été emprisonnés pour le seul délit d'opinion. D'autres camarades nous ont fait part de leurs luttes et des victoires obtenues. Ce réseau syndical francophone est utile pour se soutenir, pour partager nos expériences, pour s'inspirer de ce qui marche, pour conquérir ensemble de nouveaux droits pour les travailleurs de l'éducation qu'il représente.

Chers camarades, les droits syndicaux ne s'usent que si l'on ne s'en sert pas, donc usons et abusons de nos droits : longue vie au CSFEF.



## ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU DU CSFEF

Par: Luc Allaire

La XV<sup>e</sup> Rencontre du CSFEF a été l'occasion d'élire le nouveau Bureau du CSFEF:

- Secrétaire général: Luc Allaire
  - Président: Jean-Hervé Cohen
  - Vice-présidente Sud et déléguée de l'Afrique de l'Ouest: Awa Wade, de L'UDEN-Sénégal
  - Vice-Président Nord: Christian Champendal, de UNSA-Éducation-France
  - Déléguée de l'Afrique Centrale: Augustin Tumba Nzuji de la FENECO-RDC
  - Délégué de l'Afrique de l'Est: Jugduth Seegum du GTU-Maurice
  - Délégué de l'Afrique du Nord: Slim Ghriss, du SGEB-Tunisie
  - Déléguée du Canada: Brigitte Bergeron de la FCE
  - Délégué d'Europe de l'Est: Adrian Voica de la FSLE-Roumanie
  - Déléguée de France: Michelle Olivier, du SNUipp
  - Déléguée du Québec: Louise Chabot, de la CSQ
  - Déléguée de Suisse: Josie Stolz du SER
- Les personnes déléguées à la Rencontre ont remercié chaleureusement les membres sortants du Bureau:

Florian Lascroux, président

Joël Olive, vice-président Nord

Jean Paul Emile Rakotozafy, délégué d'Afrique de l'Est

Carol Jolin, délégué du Canada

Adelina Danii, déléguée d'Europe de l'Est

Georges Pasquier, délégué de Suisse



